

CHRONIQUE VICINALE NAMUROISE

A TRAVERS LA PRESSE DE L'EPOQUE

1892-1899

JACQUES DUPONT

CHRONIQUE VICINALE NAMUROISE

A TRAVERS LA PRESSE DE L'EPOQUE

1892-1899

JACQUES DUPONT

AVANT-PROPOS

Dans ce fascicule, qui concerne les années 1892 à 1899, nous verrons tour à tour la création de la première ligne au départ de Namur, à savoir la ligne de Namur à Malonne-Port qui sera successivement prolongée jusque Malonne-Malpas, puis Bois-de-Villers, Lesves et enfin Saint-Gérard.

Ensuite la mise en exploitation de la seconde ligne partant de Namur, la ligne Namur-Spy-Onoz qui elle aussi se verra prolonger jusque Fleurus. Au début, elle sera limitée du côté de Namur à Saint-Servais, Sainte-Croix (actuelle place d'Hastedon), mais elle arrivera ensuite jusque Namur après avoir obtenu, avec beaucoup de difficultés, l'accord des Chemins de Fer sur le passage par un pont surplombant la ligne de Namur-Tirlemont.

Puis encore la ligne Namur-Wépion, dont la mise en route fut contrariée par la traversée de la Sambre au confluent, l'administration communale de Namur s'étant obstinément refusée à la construction d'un pont carrossable, ce qui obligea la S.N.C.V. à établir une disgracieuse passerelle métallique.

Nous verrons enfin approcher la réalisation de la ligne Namur-Forville ainsi que celle d'un embranchement de la ligne Namur-Malonne, à partir de l'église de Salzinnes jusqu'au château de Namur, mais cela sera pour le siècle nouveau qui est tout proche.

Nous avons par ailleurs cru utile d'insérer dans notre chronique les articles de presse concernant d'une part le funiculaire de la Citadelle et d'autre part les Trams-Cars, qui furent en quelque sorte les prédécesseurs de nos tramways urbains et dont l'historique n'a pu être établi avec précision jusqu'à présent.

L'AMI DE L'ORDRE 8/1/1892
CONSEIL COMMUNAL DU 5 JANVIER

CHEMINS DE FER VICINAUX:

Mr Lemaître demande que le Collège fasse des démarches pour vaincre l'opposition du Ministre des Chemins de Fer qui ne veut pas laisser traverser le passage à niveau de Sainte Croix par le vicinal de Namur-Spy.

L'AMI DE L'ORDRE 21/1/1892

LES CHEMINS DE FER VICINAUX

Le Conseil Communal de Wépion a eu à s'occuper dernièrement du chiffre de son intervention dans la formation du capital d'établissement du chemin de fer vicinal de Namur à Wépion, par La Plante.

Trois conseillers ont voté pour, trois se sont abstenus et les trois autres ont demandé... l'appel au peuple.

En présence de ce résultat, les six premiers édiles se sont ralliés à l'idée de consulter tous les contribuables de la commune sur cette question. Ce referendum aura lieu le 31 courant.

Le Conseil Communal de Bois-de-Villers a décidé également d'appliquer la même procédure à la question du prolongement du chemin de fer vicinal de

Malonne jusqu'à Saint-Gérard. Seulement, à Bois-de-Villers, seuls les électeurs seront admis à exprimer leur opinion.

L'AMI DE L'ORDRE 22/1/1892

LE VICINAL NAMUR-MALONNE

Nous apprenons de source autorisée que l'inauguration du chemin de fer vicinal de Namur à Malonne aura lieu après-demain, samedi après-midi.

La réception au matériel roulant a eu lieu en présence des ingénieurs de la S.N.C.V., de Mr Everaerts, Député Permanent, de Mr Borlée, Echevin des Travaux Publics et de Mr Leclercq, administrateur de la société exploitante.

Les locomotives sont très bien construites et bien comprises au sujet des dangers à éviter. Elles ont leur mouvement parfaitement caché. Les voitures sont élégantes et bien chauffées.

Quant aux installations du dépôt elles ne sont que provisoires. Les bâtiments définitifs pour bureaux, remises, ateliers etc. ne pourront être commencés qu'au printemps prochain. La Société n'est pas encore en possession des terrains destinés au dépôt définitif.

L'AMI DE L'ORDRE 23/1/1892

LE VICINAL DE NAMUR (PORT) à MALONNE (INSEPRE)

Horaires des trains à partir du 23 janvier 1892:

	<u>Matin</u>	<u>Soir</u>
Dép. de Namur (P. St-Nicolas):	6 h. 24-8 h. 09-11 h. 14	2 h. 09-5 h. 34-7 h. 50
Arr. à Malonne-Port:	6 h. 57-8 h. 42-11 h. 47	2 h. 42-6 h. 07-8 h. 13

	<u>Matin</u>	<u>Soir</u>
Dép. de Malonne-Port:	7 h. 18-10 h. 24	1 h. 24-4 h. 49-7 h. 19-8 h. 34
Arr. à Namur (P. St-Nicolas):	7 h. 51-10 h. 57	1 h. 57-5 h. 22-7 h. 45-9 h. 06

Tarif: de la porte St-Nicolas à la Place Léopold, Place de la Station, Place Louise-Marie: 0,15 fr en 1ère - 0,10 fr en 2de.
à la place Wierts et à Salzinnes Eglise: 0,25 frs en 1ère et 0,15 fr 2de.
aux Balances: 0,30 fr en 1ère et 0,20 fr en 2de.
à la Gueule du Loup: 0,45 frs en 1ère et 0,30 fr en 2de.
à Bauce: 0,50 fr en 1ère et 0,35 fr en 2de.
à Malonne-Port: 0,60 en 1ère et 0,40 fr en 2de.

L'AMI DE L'ORDRE 25/1/1892

WÉPION LE VICINAL

Mr le Bourgmestre de Wépion nous apporte les précisions suivantes au sujet de la garantie à souscrire par la commune pour le chemin de fer vicinal de Namur à Wépion, soit une annuité de 1.728 frs.

Cette annuité n'incombe à la commune que pour autant que le futur chemin de fer ne fit absolument aucun bénéfice.

Les bénéfices réalisés (et il y en aura) viennent en déduction de l'annuité garantie et si les bénéfices sont suffisants il n'y aura pas un centime à payer.

Il faut noter que ce n'est qu'une caution et non une déduction directe que la S.N.C.V. demande aux communes. On ne voit donc guère la nécessité d'un appel quelconque ou d'un referendum.

L'AMI DE L'ORDRE 26/1/1892

LE TRAM DE MALONNE

Le tram de Malonne était bondé hier à chaque aller et retour.

Pour un début en plein hiver, les recettes ont dû être très fructueuses.

Beaucoup de personnes sont allées à Malonne qui, sans le vicinal, seraient restées au coin du feu.

On peut déjà prévoir le mouvement de va-et-vient à la bonne saison. Les bords de la Sambre, qui ont leur charme, recevront les visiteurs et les promeneurs en foule.

Les riverains de la Meuse feraient bien eux aussi de ne pas retarder le vicinal de Namur-Wépion. Que nos amis de Wépion pensent un peu à leurs intérêts!

L'AMI DE L'ORDRE 29/1/1892

VICINAL NAMUR-MALONNE

Dimanche 31 courant deux trains supplémentaires seront mis en marche entre Namur (Porte St-Nicolas) et Malonne.

Départ de Malonne à 3 heures du soir et arrivée à Namur à 3 heures 33.

Départ de Namur à 4 heures du soir et arrivée à Malonne à 4 heures 33.

Ces trains feront arrêt à tous les points de stationnement intermédiaires.

L'AMI DE L'ORDRE 2/2/1892

WEPION REFERENDUM

Le referendum d'hier a donné le résultat suivant: 172 oui contre 82 non.

Le chemin de fer vicinal l'emporte donc à 90 voix de majorité.

L'AMI DE L'ORDRE 3/2/1892

WÉPION REFERENDUM

Voici le résultat exact du référendum: Pour le chemin de fer vicinal: 171 - contre: 91.

L'AMI DE L'ORDRE 5/2/1892

AVIS

En vente à la librairie Douxfils: Horaire du tram de Namur à Malonne. Prix: 5 centimes pièce.

L'AMI DE L'ORDRE 13/2/1892
CONSEIL COMMUNAL DU 9 FEVRIER

Chemin de fer vicinal de Namur-Spy-Onoz:

Lecture est donnée d'une lettre adressée par le Collège Echevinal à la S.N.C.V. et sollicitant la construction de la ligne de Namur-Spy-Onoz à partir du passage à niveau de Ste-Croix en attendant qu'il soit possible de la prolonger jusque dans la ville par la solution d'un des projets actuellement à l'étude.

L'AMI DE L'ORDRE 14/2/1892
CONSEIL COMMUNAL DU 9 FEVRIER

Chemin de fer vicinal de Namur à Wépion:

M. le Bourgmestre propose au Conseil de demander à la S.N.C.V. de supprimer le pont à construire au Confluent.

Le chemin de fer partirait de l'Ecole des Pupilles, suivrait la rue St-Nicolas pour arriver sur la Grand-Place, traverserait la rue du Pont puis la rue Notre-Dame pour continuer par La Plante.

La vicinal ainsi construit offrirait les mêmes avantages tout en coûtant moins, car on sait que le pont qu'on devrait bâtir en suivant le premier tracé entraîne pour lui seul une bonne partie des dépenses générales.

L'AMI DE L'ORDRE 23/2/1892

VICINAL EGHEZEE-ANDENNE

Le vicinal d'Eghezée qui doit arriver à Andenne à 8 heures 05 du soir a subi un assez long retard par suite d'un déraillement survenu près de Bierwart.

L'exhaussement de quelques pavés de la voie qui par la gelée s'étaient soulevés a été la cause de cet accident.

La machine seule a sauté des rails, mais n'a pas été endommagée.

L'AMI DE L'ORDRE 27/2/1892

CHEMIN DE FER VICINAL DE NAMUR A MALONNE

A l'occasion des représentations données à l'établissement de Malonne le mardi gras et le dimanche suivant, les 1er et 6 mars prochains, deux trains supplémentaires seront mis en circulation:

Départ de Malonne à midi et de Namur à 1 heure de relevée.

Dimanche prochain, les trains supplémentaires partant de Malonne à 3 heures et de Namur à 4 heures seront organisés.

L'AMI DE L'ORDRE 13/3/1892

VICINAL NAMUR-MALONNE

Par arrêté royal du 7 mars, la Société Anonyme pour l'exploitation de Chemins de Fer Régionaux en Belgique est agréée comme concessionnaire de l'entretien et de l'exploitation du chemin de fer vicinal de Namur (Port) à Malonne (Insepré).

L'AMI DE L'ORDRE 21/3/1892

ANDENNE CHEMIN DE FER VICINAL SAMSON-ANDENNE GIVES

Prolongement d'une part vers Jambes et vers Huy d'autre part.

Il résulte des explications données au Conseil Communal d'Andenne que la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux a fait connaître aux communes intéressées que M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux Publics avait accordé la prise en considération des extensions demandées et que d'un autre côté la compagnie des Chemins de Fer du Nord renonce à son opposition si on lui accorde l'exploitation des prolongements précités et si la Société Nationale lui abandonné la recette jusqu'à concurrence de 2.000 francs par an-kilomètre.

Adopté.

L'AMI DE L'ORDRE 23/3/1892

CONSEIL COMMUNAL DU 21 MARS

Monsieur le Bourgmestre ayant abandonné son projet de faire passer le vicinal par les rues Saint-Nicolas et Notre-Dame, la ligne passera par le Confluent et suivra le Rempart Ad Aquam.

En conséquence, l'élargissement dudit Rempart Ad Aquam s'imposera.

L'AMI DE L'ORDRE 15/4/1892

LE CHEMIN DE FER VICINAL DE FLEURUS A SAINT-DENIS-BOVESSE

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux vient d'obtenir du Gouvernement la prise en considération de la ligne vicinale de Fleurus à Saint-Denis-Bovesse.

La Société annonce encore qu'elle se réserve d'examiner ultérieurement s'il y a lieu de construire un embranchement vers Lambusart.

L'AMI DE L'ORDRE 16/4/1892

CHEMIN DE FER VICINAUX

Lignes Andenne-Eghezée et Samson-Andenne-Gives (Charbonnage):

Les horaires de ces lignes sont modifiés (heure de Greenwich).

L'heure de Greenwich est en retard de 17 minutes sur l'heure actuellement adoptée du méridien de Bruxelles.

L'AMI DE L'ORDRE 17/4/1892

CHEMIN DE FER VICINAL D'EGHEZEE A SAINT-DENIS-BOVESSE

Nous apprenons avec une vive satisfaction que grâce aux souscriptions particulières recueillies, le capital de la ligne d'Eghezée à Saint-Denis-Bovesse est sur le point d'être constitué.

En conséquence, les études sur le terrain vont être commencées et la réalisation de cette utile voie de communication sera bientôt un fait accompli.

L'AMI DE L'ORDRE 27/4/1892

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-SPY-ONNOZ SECTION D'ONNOZ A STE CROIX (NAMUR)

Nous apprenons avec satisfaction que les administrations communales de Namur, Saint-Servais, Flawinne, Suarlée, Temploux et Spy ont transmis à la S.N.C.V. les délibérations régulières constatant leur adhésion à la limitation provisoire de la section Namur-Spy-Onnoz à la section comprise entre Onnoz (Station) et le passage à niveau de Ste Croix (Namur).

Donc, c'est chose faite: sous peu nous aurons le vicinal de Ste-Croix à Onnoz.

L'AMI DE L'ORDRE 28/4/1892

LE CHEMIN DE FER VICINAL DE YVOIR A CINEY

Les riverains du Bocq seront heureux d'apprendre que les travaux de la ligne Yvoir-Ciney seront bientôt mis en adjudication.

L'accord complet existe d'une part entre les départements ministériels des Travaux Publics et des Chemins de Fer et d'autre part entre la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux et le comité représentant les populations intéressées.

La ligne Yvoir-Ciney sera construite entièrement sur siège propre par la S.N.C.V. L'exploitation en sera faite par l'Etat Belge qui prend à sa

charge la rente à servir à la Province et aux communes qui ont souscrit le capital.

L'AMI DE L'ORDRE 2/5/1892

CONSEIL COMMUNAL DU 28 AVRIL

Réseau de trams-car:

M. Navez, industriel à Bruxelles, sollicite l'autorisation d'établir un réseau de trams-car.

Une ligne partirait de la Gare et se dirigerait vers Jambes en passant par la rue de Fer. La seconde du faubourg Ste-Croix au faubourg St-Nicolas. Enfin la dernière ligne (circulaire) aurait son point initial à la Place Wiertz et passerait par l'avenue de Salzennes, la place Saint-Aubain, la rue de l'Ange, la rue des Fossés, etc.

M. Navez promet à la ville une redevance annuelle de 5.000 frs et une caution.

La demande est renvoyée aux commissions des Travaux Publics, du Commerce et de l'Industrie.

L'AMI DE L'ORDRE 4/5/1892

LIGNE VICINALE DE NAMUR (STE-CROIX) A SPY-ONNOZ

Nous apprenons de source absolument certaine que l'honorable chef de cabinet, Mr Beernaert, vient de contresigner la concession du chemin de fer vicinal de Namur-Spy-Onnoz.

L'AMI DE L'ORDRE 9/5/1892

LIGNE NAMUR-MALONNE (INSEPRE)

Nous apprenons que les travaux de la deuxième section de la ligne seront mis en adjudication le 25 de ce mois.

Cette section complètera le parcours entre Malonne-Port et le hameau d'Insepre jusqu'à la rencontre de la nouvelle route de Salzennes à Bois-de-Villers. La station principale sera établie au Malpas, au centre de la Commune de Malonne.

Une importante station-dépôt servant de gare de formation et remise du matériel sera construite à côté du port de la Sambre, à l'entrée du village.

L'AMI DE L'ORDRE 9/5/1892

LES TRAMS-CAR A NAMUR

Le prix des parcours serait de dix centimes jusque la place d'Armes et de seize centimes plus loin.

Toutes les correspondances auraient lieu place d'Armes, centre du réseau.

La traction se fera par deux chevaux et les voitures, d'un genre très élégant, rouleront sans le moindre heurt sur le pavage.

Des services extraordinaires auront lieu les dimanches et jours de fête.

Des voitures stationneront après le théâtre et ramèneront les voyageurs dans tous les sens.

L'AMI DE L'ORDRE 10/5/1892

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-SPY-ONOZ

Le Moniteur publie un arrêté royal par lequel la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est déclarée concessionnaire de la ligne de chemin de fer vicinal Namur-Spy-Onoz.

L'Etat intervient pour 200.000 francs dans la formation du capital afférent au prédit chemin de fer vicinal et se libèrera au moyen de 90 annuités de 7.200 frs chacune.

Le délai d'exécution est fixé à un an à compter du présent arrêté.

L'AMI DE L'ORDRE 1/7/1892

CHEMIN DE FER VICINAL DE NAMUR-MALONNE

Un train supplémentaire sera organisé entre Namur et Malonne dimanche prochain 3 juillet à l'occasion de l'ouverture de la foire de Namur.

Départs de Namur Place Léopold à 11 heures du soir et de Namur-Station à 11 heures 05 du soir.

Ce train fera arrêt à toutes les haltes.

L'AMI DE L'ORDRE 9/7/1892
CONSEIL PROVINCIAL DU 7 JUILLET

Monsieur de Pierpont développe une proposition relative à la construction d'un pont à Namèche, destiné à raccorder la ligne vicinale de Samson-Andenne-Gives à la ligne du chemin de fer du Nord, à la gare de Namèche.

L'AMI DE L'ORDRE 11/7/1892
CONSEIL PROVINCIAL DU 8 JUILLET

Proposition de MM Everaerts, Descampe et comte de Romerée:

Prolongation de la ligne vicinale de Namur-Spy-Onoz vers Velaine et Lambusart, avec prolongement vers Sombreffe.

Proposition de MM. de Mevius, Petit et Doucet:

Prolongement de la ligne vicinale d'Eghezée à St-Denis-Bovesse de la gare de cette localité à la ligne de la Sambre.

L'AMI DE L'ORDRE 15/7/1892
CONSEIL PROVINCIAL 13 JUILLET

M. le baron de Grey dépose un rapport sur le prolongement du tram de Grupont à Wellin.

L'AMI DE L'ORDRE 14/8/1892
AU CHEMIN DE FER VICINAL DE NAMUR-MALONNE

Un arrêté royal du 8 août a chargé M. Guyaux Emile, percepteur à Namur, agent de la Société concessionnaire de l'entretien et l'exploitation du chemin de fer vicinal de Namur-Port à Malonne-Insepré, d'exercer sur ce chemin de fer, en qualité de garde voyer, les fonctions de police judiciaire déterminées par la loi du 25/7/1891.

L'AMI DE L'ORDRE 22/8/1892
LES TRAMWAYS NAMUROI

M. Louis Navez demandeur en concession des trams-car à établir

à Namur, a l'honneur d'informer le public qu'il a changé ses trams-car en un tramway sur rail, concession qui lui sera accordée par l'administration des Ponts et Chaussées.

Cette entreprise comprendra l'établissement de tout un réseau de tramways sur rail parcourant les principales rues de Namur.

La première ligne sera celle du Faubourg Sainte-Croix au Parc de La Plante par l'itinéraire suivant: Avenue de Belgrade, Boulevard Léopold, Place de la Station, Rue Mathieu, Rue de Fer, Rue de l'Ange, Marché aux Arbres, Place d'Armes, Rue du Pont, Rue de l'Hôpital, Rue Notre-Dame, Avenue de la Plante, Rue de Dinant, Parc de La Plante, Faubourg de La Plante.

Le prix des places reste fixé à dix centimes pour tout l'itinéraire.

Les départs auront lieu toutes les cinq minutes d'un point à l'autre de la ligne.

Les voies ferrées seront construites d'après les tout derniers perfectionnements et les voitures, d'un genre nouveau, seront remorquées par un cheval.

Le service d'été commencera au mois d'avril, les départs ayant lieu de 7 heures du matin à 11 heures du soir, le service d'hiver commencera au mois d'octobre et les départs se feront de 8 heures du matin à 10 heures du soir.

Les dimanches et jours de fêtes et soirs de spectacles, des services supplémentaires seront organisés pour le transport du public au même prix.

Un moyen de publicité économique sera installé dans les voitures du tramway et permettra aux négociants namurois de faire une réclame sérieuse à des prix modérés.

L'AMI DE L'ORDRE 28/9/1892

ONNOZ

Un arrêté ministériel du 22/8/1892 a approuvé le plan d'emprises afférent aux terrains nécessaires à l'établissement du chemin de fer vicinal de Namur-Spy-Onnoz, sur le territoire de la commune d'Onnoz.

L'AMI DE L'ORDRE 13/10/1892

MALONNE

Un arrêté du 10 octobre a approuvé le plan d'emprise afférent
aux terrains nécessaires à l'établissement du chemin de fer vicinal de
Malonne-Port à Malonne-Insepré, sur le territoire de la commune de Malonne.

L'AMI DE L'ORDRE 21/10/1892

LES TRAMS-CAR NAMUROIS

Un journal de Bruxelles a annoncé dernièrement que le Collège
Echevinal de Namur avait reçu une demande de concession d'un tramway
qui, partant de Sainte-Croix, devrait aboutir à La Plante en passant par
le Boulevard Léopold, la Place de la Station, la Rue de Fer, la Rue de
l'Ange, la Place d'Armes, la Rue du Pont et la Rue Notre-Dame.

Cette demande a été faite à l'administration communale en mars dernier
et les négociations depuis lors avancent lentement parce que,
la ligne de tram devant passer dans des rues de grande voirie, il faut
l'approbation de l'administration des Ponts et Chaussées.

La Ville d'ailleurs refuse d'accepter le tracé tel qu'il est proposé
par l'aspirant concessionnaire. Elle demande que le tram passe par la Rue
Godefroid, la Rue de Bruxelles, la Rue Emile Cuvelier, la Rue de Bavière,
la Rue du Pont et la Rue Notre-Dame. De cette façon, la Place d'Armes
resterait libre pour l'établissement de la foire annuelle et plus de per-
sonnes pourraient en profiter.

Quoi qu'il en soit, le projet n'est encore qu'à l'état embryonnaire
et ce n'est pas de sitôt qu'il se réalisera.

Les diverses conditions à faire au concessionnaire ne sont pas encore
formulées.

L'AMI DE L'ORDRE 22/10/1892

LIGNE VICINALE ANDENNE-EGHEZEE

Voici l'horaire des trains à partir du 3 novembre prochain:

Départs d'Andenne vers Eghezée: 8 h.28 du matin - 11 h.37 (jusque
Bierwart) - 1 h.18 de relevée - 4 h.35 et 8 h.28 (jusque Bierwart).

Départs d'Eghezée vers Andenne: 7 h.01 du matin - 10 h.08 - 2 h.58 de
relevée et 6 h.18 du soir.

Le trajet comporte 1 H.20. Le tram s'arrête à Tramaka, Velaine, Petit-
Wâret, Wâret-l'Evêque, Route de Bierwart à Héron,, Bierwart, Forville, Cor-
tils, Hanret et Eghezée.

L'AMI DE L'ORDRE 5/12/1892

WÉPION

On nous écrit:

" Les intéressés et spécialement les constructeurs de chalets à Wépion s'étonnent de ne voir aucun commencement d'exécution du chemin de fer vicinal de Namur à Wépion.

Il paraît que le Gouvernement hésite à accorder la concession de cette ligne à la S.N.C.V. dans les conditions où elle est demandée. On ne connaît que vaguement les motifs de l'hésitation du Ministère. Certains prétendent que la Compagnie du Nord ne veut pas de concurrent à sa ligne Namur-Dinant, sur la rive gauche de la Meuse, d'autres affirment que c'est la question du pont sur la Sambre en Grognon qui tient toute l'affaire en suspens.

Nous croyons que le retard que subit le chemin de fer vicinal provient plutôt du pont que de la prétendue opposition de la Compagnie du Nord, attendu surtout qu'il n'y a pas de pont sur la Meuse entre Dave et Wépion.

L'AMI DE L'ORDRE 11/12/1892

CONSEIL COMMUNAL DU 9 DECEMBRE

Ligne Vicinale de Namur-Hannut:

Le Conseil émet un vœu en faveur de la ligne vicinale projetée entre Namur et Hannut, et, à défaut de celle-ci, d'une ligne de Namur à Bierwart et Vinalmont.

Chemin de fer vicinal de Namur à Wépion:

M. Saintraint: On dit que le Gouvernement refuse la concession de la ligne de Wépion. Le Collège a-t-il été informé de pareille décision ?

Le Bourgmestre: Non. Nous n'avons rien reçu d'officiel à ce sujet. Mais on a dit que la S.N.C.V. reconnaît que la ligne de Namur-Wépion ne ferait pas ses frais et que dans ce cas le Gouvernement n'accorderait pas la concession.

L'AMI DE L'ORDRE 12/12/1892

CHEMIN DE FER VICINAL CINEY-YVOIR

Une pétition signée par les bourgmestres de 61 communes des cantons de Dinant et Ciney a été remise à M. Beernaert, Président du Conseil des Ministres.

Cette pétition, après avoir constaté la difficulté d'arriver à une entente entre l'Etat et la S.N.C.V. demande que la ligne Yvoir-Ciney soit construite directement par l'Etat.

Cette pétition est appuyée par la Députation Permanente du Conseil Provincial de Namur, M. le baron d'Huart, sénateur et les conseillers provinciaux des cantons de Dinant et Ciney.

L'AMI DE L'ORDRE 14/12/1892
LIGNE VICINALE DE NAMUR-HANNUT

Depuis un certain temps il est question de construire une ligne vicinale de Namur à Hannut par Bierwart et Burdinne. Mais le Gouvernement, paraît-il, est opposé à la construction de cette ligne jusque Hannut.

Devant cette situation, le Conseil Communal de Burdinne a envoyé une lettre à l'administration communale de Namur lui demandant de bien vouloir se rallier à un nouveau tracé partant de Burdinne et aboutissant à Vinalmont à la ligne vicinale de Huy-Waremme en passant par Lamontzée, Oteppe et Huccorgne.

Le Conseil Communal de Namur a déclaré que si la ligne Namur-Hannut ne pouvait se faire, il était disposé à se rallier au nouveau tracé projeté?

L'AMI DE L'ORDRE 15/12/1892

CHEMINS DE FER VICINAUX RECETTES DU 1er JANVIER AU 31 OCTOBRE 1892

Ligne Andenne-Eghezée: 38.555 frs 42 contre 33.508 frs en 1901. Il y a donc augmentation.

Ligne Samson-Andenne-Gives: 23.014 frs 31 contre 21.244 en 1901: augmentation.

Ligne Namur-Malonne: Les recettes depuis le commencement de l'exploitation se montent à 25.201 frs 20.

Ligne Laroche-Melreux: Les recettes des dix premiers mois accusent une augmentation de 300 frs environ.

Ligne Poix-Saint-Hubert: Les mêmes recettes accusent une augmentation de près de 2.000 frs.

Ligne Paliseul-Bouillon: également une augmentation mais très légère.

Il y a diminution sur la ligne de Bourcy-Houffalize.

L'AMI DE L'ORDRE 29/12/1892

LES TRAMS-CAR NAMUROIS

Les personnes désireuses de prendre des actions de 100 francs de la Société des Trams-Car namurois sont priées de s'adresser à Me Eloin, notaire, rue du Collège à Namur.

L'AMI DE L'ORDRE 3/1/1893

EN TRAMWAY

L'épouse P., une brave ménagère, prenait hier à 4 heures le tram vicinal pour se rendre à Salzennes. Elle paya le prix du ticket puis s'installa dans la voiture.

Arrivée à la place Wiertz, elle descendit et voulut prendre son portemonnaie pour payer des achats, mais celui-ci, à sa grande surprise, avait disparu. Il contenait une dizaine de francs, somme importante pour le ménage et une médaille marquée 2110.

Si par hasard ce portemonnaie était retrouvé, prière de le ramener rue de Bruxelles, 102.

L'AMI DE L'ORDRE 13/1/1893

CHEMINS DE FER VICINAUX

<u>Recettes</u>	<u>de novembre 1892</u>	<u>depuis le 1/1/1892</u>
1) ligne Melreux-Laroche:	5.727,65 frs	64.339,45 frs
2) ligne Andenne-Eghezée:	10.601,09 frs	77.504,51 frs
3) Ligne Samson-Andenne-Gives:	2.875,05 frs	25.889,36 frs
4) Ligne Paliseul-Bouillon:	3.082,40 frs	37.730,45 frs
5) Namur-Malonne:	2.348,35 frs	27.547,75 frs

(depuis le 23/1/1892, commencement de l'exploitation).

L'AMI DE L'ORDRE 19/1/1893

LIGNE VICINALE NAMUR-WEPION

Notre honorable et dévoué représentant, Mr Mélot, nous a informés hier que dans une nouvelle conversation qu'il avait eue lundi avec Mr Beernaert, chef de cabinet, au sujet du chemin de fer vicinal Namur-Wépion, le Ministre avait déclaré qu'il consentait à la construction de cette ligne.

Les naumrois apprécieront avec une vive satisfaction cette heureuse , décision si favorable aux intérêts commerciaux de la ville et des environs.

L'AMI DE L'ORDRE 23/1/1893
CONSEIL COMMUNAL DU 21/1/1893

Le Bourgmestre convie le Conseil a prononcer sans délai la convention intervenue entre le Gouvernement et la Ville au sujet de la tranformation des terrains de la Citadelle.

Il est donné lecture de plusieurs précisions relatives aux chemins de fer vicinaux. Elles ne soulèvent aucune discussion.

L'AMI DE L'ORDRE 28/1/1893
CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux a informé le Conseil qu'elle n'avait jamais abandonné ni songé à abandonner la ligne vicinale de Namur à Wépion.

D'autre part, on sait que le Gouvernement, d'abord hésitant, se montre favorable à la concession de ladite ligne.

Le Collège a sollicité la continuation des études du projet de la ligne Namur-Bierwart qui rencontre l'appui de toutes les communes intéressées, leur intervention pécuniaire ayant déjà été décidée.

L'AMI DE L'ORDRE 7/2/1893
SALZINNES

Un bien triste accident a failli arriver hier sur le tram de Malonne.

Au passage du tram de 5 heures, à la courbe après le chemin de la Chapelle à Salzinnes, un sieur V., du faubourg, légèrement émêché, marchait sur la voie.

Le tram arrivait à quelques mètres lorsqu'au tournant le machiniste aperçut le sieur V et donna quelques coups de sifflet. En voulant se garer, V. tomba sur la voie.

Le chef de service, Mr Vuidar, qui se trouvait sur la machine, sauta sur la voie et parvint à retirer le malheureux au moment où il allait être écrasé.

On ne peut que féliciter cet agent du courage dont il a fait preuve, car sans lui le malheureux était écrasé.

MALONNE

A l'occasion des séances organisées à l'institut Saint-Berthuin, un tram spécial partant de Namur-Station à 1 heure 25 sera organisé les mardi 14 et dimanche 19 février.

Les deux jours, la séance sera terminée de manière à ce que le public puisse prendre à Malonne le tram de 7 heures.

L'AMI DE L'ORDRE 15/2/1893

NOUVEAU PROJET DE CHEMIN DE FER VICINAL

Il résulte d'un rapport de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux pour l'année 1891 qu'il serait question de construire une ligne vicinale préjudiciable aux intérêts des namurois, celle d'Eghezée à Saint-Denis-Bovesse et Fleurus, qui enlèverait à Namur une partie de sa clientèle pour la transporter vers d'autres centres.

Il est indispensable que le Conseil prenne l'initiative de demander une ligne qui, partant de Namur, se dirigerait vers Perwez et desservirait les importantes communes de Namur, St-Servais, St-Marc, Emnes, Villers-lez-Heest, Warisoulx, Meux, Dhuy, St-Germain, Liernu et Aische-en-Refail.

L'AMI DE L'ORDRE 27/2/1893

FORVILLE

Une femme de 72 ans, Rosalie Lallemand, atteinte de surdité, a été tamponnée par la locomotive du tram Andenne-Eghezée et tuée sur le coup.

Quand le machiniste l'aperçut, il siffla désespérément, mais elle n'entendit rien. Traînée sur une longueur d'une quinzaine de mètres, elle fut refoulée sous les roues et écrasée au moment où le machiniste put arrêter le tram. Quand on releva la victime, elle n'était plus qu'une masse informe.

La malheureuse laisse un enfant dans la plus affreuse misère.

L'AMI DE L'ORDRE 18/3/1893

CHEMINS DE FER VICINAUX

Ligne Andenne-Eghezée:

D'après le tableau des recettes publié au Moniteur, l'exploitation de la ligne d'Andenne à Eghezée est en progrès:

Recette moyenne par jour-km. 7,19 frs en janvier 1893 contre 6,36 frs en janvier 1892.

Recette moyenne par train-km. 0,89 fr en janvier 1893 contre 0,82 fr en janvier 1892.

Cette ligne a une longueur de 32 Km.50.

Ligne Samson-Andenne-Gives:

Il y a aussi progrès dans les recettes de cette ligne, longue de 14 Kilomètres.

Recette moyenne par jour-km. 5,28 frs en janvier 1893 contre 4,57 frs en janvier 1892.

Recette moyenne par train-km. 0,54 frs en janvier 1893 contre 0,47 fr en janvier 1892.

Quant à la ligne Namur-Malonne, mise en exploitation le 23/1/1892, on n'a pas encore pu établir de parallèle, mais les recettes moyennes ont été de 10,65 frs par jour-km. et de 0,90 fr par train-km.

L'AMI DE L'ORDRE 17/4/1893

ANDENNE

Vendredi, vers 5 heures, une locomotive appartenant à la S.N.C.V. et pesant 22.000 kgs a déraillé aux Quatre Coins, à la courbe qui contourne la propriété de Mme Préalle. La locomotive revenait de Gives, où, paraît-il, on avait été l'essayer.

Il a fallu plus de deux heures de travail pour la remettre sur la voie.

Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personnes.

L'AMI DE L'ORDRE 26/4/1893

LIGNE VICINALE NAMUR-WÉPION

Nous avons appris que les plans et profil de la ligne du chemin de fer vicinal de Namur à Wépion, prolongement de la ligne de Malonne à Namur, sont soumis aux formalités de l'enquête prescrite par la loi du 24.6.1881.

Aussitôt que les administrations intéressées auront pris leurs résolutions, celles-ci seront transmises à la Députation qui doit statuer dans les quinze jours.

Ce n'est donc plus qu'une question de jours et bientôt nous verrons le chemin de fer vicinal de Namur à Wépion en voie d'exécution.

L'AMI DE L'ORDRE 14/5/1893

MALONNE

L'inauguration de la deuxième section du chemin de fer vicinal de Namur-Malonne aura lieu demain dimanche.

A cette occasion, l'administration communale organise une festivité et d'autres réjouissances.

La deuxième section de ce tram comprend Malonne-Port à Malonne-Insepré, et traverse tout le village.

L'AMI DE L'ORDRE 15/5/1893

ANDENNE

La construction de la ligne vicinale Andenne-Sorée se poursuit activement.

Tous les grands travaux sont à peu près terminés. Les rails sont posés jusque Nalamont. Les entrepreneurs estiment pouvoir avancer actuellement de 800 à 1.000 mètres par jour.

La ligne pourra vraisemblablement être livrée à l'exploitation dans trois mois.

L'AMI DE L'ORDRE 19/5/1893

LIGNE NAMUR (PORT) A MALONNE (INSEPRE) TARIF

	<u>1ère</u>	<u>2de</u>
Port (Quai de Gravière):	----	----
Porte St-Nicolas:	0,15	0,10
Rue Pepin (Passerelle):	0,15	0,10
Place Léopold:	0,15	0,10
Rue de Fer:	0,15	0,10
Place de la Station:	0,15	0,10
Place Louise-Marie:	0,15	0,10

	<u>1ère</u>	<u>2de</u>
Pont de Salzinnes:	0,25	0,15
Place Wiertz:	0,25	0,15
Salzinnes-Eglise:	0,25	0,15
Aux Balances:	0,30	0,20
Chemin de la Citadelle:	0,45	0,30
Gueule du Loup (Charbonnage):	0,45	0,30
Bauce:	0,50	0,35
Malonne Port:	0,60	0,40
Malonne Pensionnat St-Berthuin:	0,65	0,45
Malonne Malpas:	0,80	0,55
Malonne Insepré:	0,85	0,60

L'AMI DE L'ORDRE 27/5/1893

LIGNE VICINALE NAMUR-MALONNE. Prolongement vers Saint-Gérard

Par arrêté royal du 19 mai, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est déclarée concessionnaire du prolongement jusque Saint-Gérard du chemin de fer vicinal de Namur (Port) à Malonne (Insepré).

L'Etat intervient pour 155.000 frs dans la formation du capital afférent au prédit prolongement et se libérera au moyen de 98 annuités de 5.425 francs.

Le délai d'exécution est fixé à un an à compter de la date du présent arrêté.

PROLONGEMENT DE LA LIGNE DU CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-SPY-ONOZ

Un abonné nous prie de réclamer le prolongement de la ligne vicinale Namur-Spy-Onoz actuellement en voie d'exécution vers Velaine-sur-Sambre, Keumiée, Wanfercée-Baulet et aboutissant à Fleurus.

Notre correspondant invoque toutes les raisons qui militent en faveur de ce tronçon de ligne: richesse, industrie, et trafic de la région à desservir qui manque à ce jour de voies de communications faciles.

Nous trouvons la réclamation très bien formulée et engageons notre correspondant à l'envoyer aux représentants et conseillers provinciaux qui ne manqueront pas de l'appuyer sérieusement.

L'AMI DE L'ORDRE 31/5/1893

CHEMINS DE FER VICINAUX

Résultats de l'adjudication du 24 mai 1893 pour l'entreprise des travaux de la section de Malonne (Insepré) à Bois-de-Villers du chemin de fer vicinal de Namur-Fosses-St-Gérard:

Merget Auguste à Namur: 21.400 frs (rabais 11,8%).

Lenoble à Trazegnies: 22.983 frs.

Robert Victor à Peruwelz: 23.950 frs.

Merget Lucien à Grupont: 27.260 frs.

L'AMI DE L'ORDRE 10/6/1893

CHEMINS DE FER VICINAUX RECETTES D'AVRIL 1893

Pour la ligne de Namur-Malonne qui alors n'avait qu'une longueur de 8 km.11 (elle a été prolongée depuis), la Société a encaissé: voyageurs et bagages: 2.575 frs 75 - marchandises: 311 frs 05 - au total 2.866 frs 80. Moyenne de 95 frs 56 par jour.

La ligne d'Andenne-Eghezée, qui a une longueur de 22 km.23 a fait les recettes suivantes: voyageurs et bagages: 3.138 frs - marchandises 2.837 frs 25 - total 5.975 frs 25, soit par jour une moyenne de 199 frs 17.

La ligne de Samson-Andenne-Gives, qui a une longueur de 14 km. a fait les recettes ci-après: voyageurs et bagages: 1.288 frs 95 - marchandises 1.389 frs 68 - total: 2.678 frs 63, soit une moyenne par jour de 89 frs 20.

L'AMI DE L'ORDRE 14/6/1893

CHEMIN DE FER VICINAUX

L'administration du chemin de fer vicinal de Namur-Malonne-St-Gérard informe le public qu'à partir du 15 courant la ligne précitée sera livrée à l'exploitation jusque Insepré.

L'AMI DE L'ORDRE 15/6/1893

CHEMINS DE FER VICINAUX

Nous apprenons qu'à la demande des administrations communales intéressées, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux a sollicité du Gouvernement la concession de la section d'Onoz à Fleurus par Velaine du chemin de fer vicinal Namur-Onoz.

La réalisation de cette section est appelée à augmenter considérablement le trafic prévu pour la ligne Namur-Spy-Onoz.

L'AMI DE L'ORDRE 22/6/1893

ANDENNE

Lundi, un Monsieur était monté sur le tram à Velaine alors que celui-ci était en marche. Il a été projeté par le butoir de la locomotive contre le mur d'une maison.

On s'empressa de le relever. Il avait une grave blessure à la tête et plusieurs côtes brisées. Son état inspire de sérieuses inquiétudes.

L'AMI DE L'ORDRE 26/5/1893

CONSEIL COMMUNAL DU 23 JUIN

Ligne vicinale Namur-Wépion:

On donne lecture du procès-verbal d'enquête. Plusieurs propriétaires ont émis des protestations contre le tracé proposé.

Le Conseil estime qu'il y a lieu de modifier ledit tracé et de procéder à de nouvelles études. On recherchera s'il n'y a pas lieu de proposer le passage du vicinal par les rues du Pont et Notre-Dame pour éviter la construction fort disgracieuse d'une passerelle au Confluent.

L'AMI DE L'ORDRE 2/7/1893

CONSEIL COMMUNAL DU 30 JUIN

Ligne vicinale Namur-Wépion:

Le rapport du Collège demande des rectifications au tracé et la construction provisoire de la ligne de Wépion au pont de Jambes est admis par tous.

Reste la question du pont: le collège y est défavorable.

L'AMI DE L'ORDRE 9/7/1893

CONSEIL PROVINCIAL DU 7 JUILLET

Proposition de prolongement de la ligne vicinale de Grupont à Wellin jusqu'au centre de Beauraing avec prolongement jusque Givet:

Renvoi à la 5ème Commission.

Ligne vicinale de Onoz à Chastres: Mr Everaerts parle en faveur de l'établissement d'un chemin de fer vicinal de Onoz à Chastres en passant par Sombreffe et diverses communes.

De cette façon deux embranchements se grefferaient à Onoz sur la ligne vicinale de Namur-Onoz, l'un allant vers Fleurus, l'autre dans le sens opposé vers Chastres.

L'AMI DE L'ORDRE 16/7/1893
CONSEIL PROVINCIAL 14 JUILLET

Le Conseil vote les vœux en faveur du prolongement du vicinal de Wellin-Grupont jusque Beauraing et Givet et de la construction du Vicinal de St-Denis à Eghezée.

L'AMI DE L'ORDRE 4/8/1893
LA CITADELLE

L'administration Communale de Namur a reçu de M. Michel Thonar, constructeur à Namur, la proposition suivante relative à la Citadelle:

- Le soussigné Michel Thonar, constructeur à Namur, propose, avec une société en voie de formation, ce qui suit:
- 1) L'établissement d'un grand hôtel et d'un institut hydrothérapique, avec jardins et dépendances sur le plateau supérieur de la Citadelle de Namur.
 - 2) La construction d'un funiculaire reliant l'hôtel à la porte des fortifications de La Plante.
 - 3) L'établissement d'un tram à vapeur ou électrique reliant l'hôtel à la Gare de Namur.
 - 4) L'établissement sur la lunette de gauche d'un ballon captif.
 - 5) L'éclairage électrique de la Citadelle et des faubourgs environnants et de la ville elle-même, au cas où elle adopterait ce mode d'éclairage dans l'avenir.

Il a l'honneur de vous soumettre le plan général ainsi qu'une notice explicative du projet dont la réalisation qui serait une oeuvre quasi nationale favorisant énormément le commerce de la ville et donnerait à celle-ci une renommée considérable.

Dans ce but, la ville devrait abandonner à la société les terrains nécessaires à cette exploitation, ainsi que la concession de leur exploitation et de tous moyens industriels d'accès reliant la Citadelle à la

Ville et à ses faubourgs.

Si vous jugez, Messieurs, qu'il est de l'intérêt de la Ville de Namur de favoriser cette entreprise, veuillez me faire connaître vos vues et me désigner le délégué avec lequel je pourrais entamer les négociations nécessaires pour l'élaboration du travail d'ensemble que je voudrais soumettre à votre appréciation.

Veuillez... Namur le 1.8.1983. M. Thonar.

L'AMI DE L'ORDRE 9/8/1893

LE VICINAL D'ANDENNE A SORÉE

Par arrêté Royal la Compagnie du Chemin de Fer du Nord, concessionnaire des lignes du Nord-Belge, est agréée comme concessionnaire de l'entretien et de l'exploitation du chemin de fer vicinal d'Andenne à Sorée, moyennant prélèvement actuel au profit de la compagnie concessionnaire de la totalité de la recette aussi longtemps qu'elle sera inférieure à 2.000 frs par kilomètre et par an. Au delà de ce chiffre, le prélèvement sera de 62% de la recette sans qu'il puisse être inférieur à 2.000 frs par kilomètre et par an.

L'AMI DE L'ORDRE 15/8/1893

CHEMIN DE FER VICINAL D'ASSESE A BAS-OHA ET STATTE

Une réunion des bourgmestres des communes d'Assesse, Gesves, Ohey, Haillot, Perwez-Condroz et Ben-Ahin a été tenue à Ohey le mois dernier, ayant pour but de proposer à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux d'étudier le projet de Chemin de Fer Vicinal de Assesse à Bas-Oha et à Statte par le territoire des communes susdites ainsi que de demander au Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux Publics de faire mettre en adjudication dans les plus brefs délais les travaux de construction du pont de Lovegnée à Bas-Oha.

Ces bourgmestres ont pris à l'unanimité la résolution de demander à leurs conseils communaux d'adresser une demande formelle et officielle au Ministre et à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

L'AMI DE L'ORDRE 21/8/1893

BOIS-DE-VILLERS

Pour le 1er septembre prochain, jour de la kermesse, le tram à vapeur de Namur à Malonne sera livré au service public jusque Bois-de-Villers-même où tous les trams feront arrêt.

L'AMI DE L'ORDRE 29/8/1893

LE VICINAL ANDENNE-SOREE

La longue saison estivale a permis aux entrepreneurs du Vicinal Andenne-Sorée de pousser les travaux avec une activité fiévreuse.

, Tous les travaux d'art sont terminés et il ne reste plus - comme on dit en termes de métier - qu'à faire la dernière toilette à la ligne.

La mise en exploitation aura lieu vraisemblablement en septembre prochain.

Des fêtes vont être organisées à Andenne pour célébrer l'inauguration de cette nouvelle voie ferrée.

L'AMI DE L'ORDRE 30/8/1893

LIGNE VICINALE DE VINALMONT A NAMUR

On nous écrit de Vinalmont (Huy):

" Bientôt sans doute nous verrons construire un chemin de fer vicinal reliant notre région à celle du Canton d'Eghezée et à la Ville de Namur.

A l'unanimité, le Conseil Communal de Vinalmont s'était prononcé en faveur de la construction de cette ligne et avait été d'accord d'intervenir pour une participation de 127.000 francs.

Aujourd'hui, on ne demande plus que 83.000 frs (il a fallu modifier le projet primitif) et il hésite. Des charretiers et des cabaretiers préfèrent le statu quo et des naturels de l'endroit craignent pour la vie de leurs poules et de leurs jeunes veaux inexpérimentés.

On attend avec impatience que Vinalmont consente à faire sa part d'intervention.

La ligne Vinalmont- Bierwart serait prolongée dans un avenir plus ou moins proche jusque Namur en suivant à partir de Bierwart la belle grand-route de Hannut à Namur en passant par Bierwart, Hingeon, Gelbressée, Boninne et les Grands Malades.

La Ville de Namur serait toute prête pour intervenir dans les frais de construction de ce dernier tronçon.

L'AMI DE L'ORDRE 8/9/1893

CHEMINS DE FER VICINAUX

Trams spéciaux:

A l'occasion de la kermesse de Bois-de-Villers et de la Cavalcade de Moncrabeau à Namur, les trams spéciaux seront organisés ce dimanche:

Départs de Bois-de-Villers (Station) à 12 h.10, 2 h.25, 9 h.05 et 11 h.05.

Départs de Malonne-Malpas à 12 h.25, 1 h. et 2 h.40.

Départs de Namur Station vers Malonne et Bois-de-Villers à 4 h., 5 h.35, 7 h.55, 8 h.05 et 10 h.05 du soir.

L'AMI DE L'ORDRE 11/9/1893

ANDENNE

Le Comité des fêtes de l'inauguration du tram de Andenne à Sorée a décidé en sa séance de vendredi l'organisation d'un festival qui sera donné le dimanche 1er octobre prochain.

De nombreuses primes importantes seront tirées au sort entre les sociétés participantes et leurs directeurs.

D'autres festivités se préparent.

L'AMI DE L'ORDRE 13/9/1893

SALZINNES DERAILLEMENT

Dimanche soir, le tram de 8 heures de la ligne Namur-Malonne-Bois-de-Villers a déraillé à Salzinnes en face de la villa Lelièvre.

Cinq voitures bondées et la machine ont été jetées hors des voies. On suppose qu'on avait placé des pierres sur les rails.

Les voyageurs, des Malonnois pour la plupart, ont pris gaiement l'aventure: ils sont partis à pied au son des tambours des sapeurs qui s'en retournaient de la cavalcade.

L'AMI DE L'ORDRE 16/9/1893

ANDENNE

La ville d'Andenne a reçu la visite de M. de Burlet, directeur général de la S.N.C.V., Philippe, inspecteur général du chemin de fer du Nord-Belge, Lebrun, secrétaire général de la S.N.C.V., Bellefroid, ingénieur provincial, Fontenelle, inspecteur au Nord-Belge, De Lannoy, chef de district au Nord-Belge et Rigaux, ingénieur à la Société Nationale.

Ces Messieurs sont venus inspecter la nouvelle ligne de tram d'Andenne à Sorée. Ils ont quitté Andenne à 9 heures du matin et sont rentrés à midi.

A plusieurs reprises, ces Messieurs ont marqué leur satisfaction pour la bonne exécution des travaux et la célérité avec laquelle ils ont été accomplis.

Avant de partir, les fonctionnaires ont félicité chaleureusement les entrepreneurs de la voie, MM. Nicodème, ainsi que les conducteurs MM. Rigaux et Bricmans.

L'inauguration du tram est fixée au 1er octobre prochain. A cette occasion des festivités auront lieu à Andenne. Un comité a été formé et le Conseil Communal d'Andenne a déjà voté un subside de 2.000 francs.

CHEMIN DE FER VICINAL DE NAMUR A SAINT-GERARD

Un arrêté ministériel du 14 septembre a approuvé le plan d'emprises afférent aux terrains nécessaires à l'établissement du prolongement jusque Saint-Gérard du chemin de fer vicinal de Namur à Malonne, sur le territoire de la Commune de Saint-Gérard.

CHEMIN DE FER VICINAL MELREUX-LAROCHE

Le capital nécessaire est porté de 780.000 à 855.000 frs et l'Etat intervient pour 214.000 frs payables en 90 annuités de 7.490 francs.

L'AMI DE L'ORDRE 19/9/1893

ANDENNE

Le comité des fêtes pour l'inauguration du tram Andenne-Sorée déploie autant de zèle que d'intelligente activité.

L'inauguration est fixée au 1er octobre. Ce jour-là, vers 3 heures de relevée aura lieu un banquet qui sera rehaussé de la présence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux Publics, et de celle de Monsieur le Gouverneur de la Province.

Un grand festival sera organisé. Nous publierons le programme des festivités dans un de nos prochains numéros.

L'AMI DE L'ORDRE 23/9/1893

LIGNE NAMUR-SPY-ONOZ

La ligne vicinale Namur-Spy-Onoz est à la veille de se réaliser.

La voie est posée depuis Onoz jusque Saint-Servais, où l'on a établi un garage pour la manoeuvre de la machine.

Provisoirement et en attendant une solution à l'épineuse question du passage à niveau de la Sainte-Croix, la ligne n'arrivera pas jusque Namur.

L'AMI DE L'ORDRE 29/9/1893

ANDENNE

Programme des festivités organisées à l'occasion de l'inauguration du tram d'Andenne à Sorée

Samedi 30 septembre:

à 7 heures: Salves d'artillerie.

à 10 heures: cortège aux lumières - parcours des principales rues de la ville par toutes les sociétés de la ville.

Dimanche 1er octobre:

à 9 heures: salves d'artillerie.

à 10 heures: arrivée à la gare d'Andenne-Seilles de Monsieur le Ministre des Travaux Publics, de Monsieur le Gouverneur, de Messieurs les Sénateurs et Représentants de l'arrondissement, des hauts fonctionnaires de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux et de la Compagnie du Nord-Belge.

formation du cortège, escorté des sociétés de la ville.

réception à l'hôtel de ville.

visite aux établissements industriels de la ville.

à midi: formation du tram d'honneur partant du pont de Baye pour Sorée.

à 2 heures: ouverture du grand festival d'harmonies, fanfares et orphéons.

à 2 heures 30: rentrée en ville du tram d'honneur.

à 3 heures: banquet au Casino offert par l'administration communale aux invités officiels.

à 4 heures: grande fête musicale sur la Place des Tilleuls.

à 7 heures: concert par la Musique des Lanciers.

à 9 heures: feu d'artifice tiré sur le pré Libeck par M. Ricard.

Illumination générale de toute la ville et réjouissances populaires dans tous les quartiers.

L'AMI DE L'ORDRE 2/10/1893

EGHEZEE

Jeudi matin, le tram Andenne-Eghezée, transportait des betteraves pour la raperie d'Eghezée lorsqu'arrivé au croisement de la ligne Tirlemont-Namur appartenant à l'Etat il dérailla, ne causant heureusement que des dégâts matériels, mais occasionnant un certain retard aux voyageurs pour Namur.

L'AMI DE L'ORDRE 3/10/1893

ANDENNE PENIBLE ACCIDENT

Dimanche matin, vers 8 heures une dame de Charleroi qui venait de prendre place dans le tram Andenne-Eghezée en direction de Forville, voyant le tram se mettre en marche alors que son mari et son fils qui s'étaient attardés au café voisin ne savaient plus monter dans ce tram, voulut en descendre.

Elle fut traînée sur une longueur de plus de 20 mètres. Quand le tram s'arrêta, elle fut relevée sans connaissance. On constata qu'elle avait un énorme lambeau de chair arraché à la jambe gauche et qu'elle était atteinte d'une fracture de la clavicule.

Elle fut conduite en civière à l'hôpital Sainte-Begge. Sauf complications on espère qu'elle en réchappera.

L'AMI DE L'ORDRE 4/10/1893

CHEMIN DE FER VICINAL ANDENNE-SORÉE HORAIRES

Départs d'Andenne-Seilles vers Sorée à 6 h.10, 9 h.05, 1 h.25, 4 h.38, et 6 h.58.

Départs de Sorée vers Andenne à 7 h.25, 10 h.35, 2 h.55, 5 h.53 et 8 h.03.

L'AMI DE L'ORDRE 8/10/1893

PROLONGEMENT DE LA LIGNE VICINALE NAMUR-SPY-ONOZ

Le 15 courant, on inaugure la ligne vicinale d'Onoz-Spy à Namur, mais quand donc le prolongement de cette ligne par Velaine-sur-Sambre, Keumiée et Vanfercée-Baulet jusqu'à Fleurus ?

Les études préalables sont terminées depuis longtemps, ainsi que les plans et devis. Le tracé est arrêté. L'administration des chemins de fer

vicinaux a donné un avis favorable. Il reste seulement à obtenir l'approbation du Gouvernement.

Pourquoi donc cette approbation tarde-t-elle ?

AUX CHEMINS DE FER VICINAUX

Les recettes sur la ligne d'Eghezée du 1er janvier à fin août ont augmenté de 5.652 frs 12 sur celles de la même période de l'année dernière.

Celles de la ligne Samson-Andenne-Gives ont, elles, augmenté de 3.134 francs.

Quant à celles de la ligne Namur-Malonne, elles ont donné comme recette moyenne 11 frs 47 par jour-kilomètre et 0,95 fr par train-kilomètre.

L'AMI DE L'ORDRE 9/10/1893

LIGNE VICINALE NAMUR-SPY-ONNOZ

Dimanche 15 octobre, doit avoir lieu l'inauguration du chemin de fer vicinal reliant Namur à la ligne Tamines-Gembloux, en passant par Temploux, Spy et Onnoz.

La ligne est actuellement arrêtée au passage à niveau de Ste-Croix (Namur).

On travaille en outre à la consolidation du pont de Belgrade.

La commune de Spy se propose de fêter dignement l'inauguration du nouveau tram qui lui ouvre un moyen de communication rapide avec le chef-lieu de la province.

On espère que M. le Ministre De Bruyn représentera le Gouvernement à la fête d'inauguration.

L'AMI DE L'ORDRE 11/10/1893

AVIS

Contrairement à l'indication portée sur les affiches-horaires, la ligne Namur-Spy-Onnoz sera livrée au public le dimanche 15 octobre, jour d'ouverture, dès le premier train du matin.

L'AMI DE L'ORDRE 12/10/1893

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-MALONNE-BOIS-DE-VILLERS

Un arrêté royal du 20 courant a chargé à nouveau Mr Henri Vuidar, directeur à Namur, agent de la Société concessionnaire de l'entretien et de l'exploitation du chemin de fer vicinal Namur-Malonne, d'exercer sur ce chemin de fer vicinal, en qualité d'inspecteur en chef, les fonctions de police judiciaire déterminées par la loi du 25/7/1891.

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-SPY-ONOZ TARIF

<u>De Namur Sainte-Croix à:</u>	<u>1ère</u>	<u>2de</u>
Saint-Servais (Beau-Vallon):	0,15	0,10
id (Cimetière):	0,20	0,15
Belgrade (Village):	0,20	0,15
Chemin de Flawinne:	0,35	0,25
Jaumaux-Tertibut:	0,40	0,30
Suarlée (Station):	0,50	0,40
Chemin de Moustier:	0,60	0,45
Temploux (Station):	0,65	0,50
Boquet:	0,75	0,55
Saussin:	0,80	0,60
Spy (Place Communale):	1,00	0,75
Spy (Chauffour):	1,05	0,80
Onoz (Station Etat):	1,20	0,90

L'AMI DE L'ORDRE 14/10/1893

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-SPY-ONOZ

Monsieur de Burlet, Ministre de l'Instruction Publique, présidera dimanche à l'inauguration de la ligne vicinale Namur-Spy-Onoz.

Le train d'honneur partira dimanche à 1 heure 50 de relevée.

La Commune de Spy est toute en mouvement. Des fêtes splendides sont organisées par M. le Bourgmestre Bivort.

Si le temps est de la partie, l'inauguration du chemin de fer vicinal si utile et tant réclamé par nos mandataires politiques, par les populations riveraines et par la presse, se fera dans l'allégresse générale.

L'AMI DE L'ORDRE 15/10/1893

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-SPY-ONOZ

C'est donc demain que sera inaugurée la ligne vicinale venant d'Onoz jusque la Sainte-Croix.

Cette dernière station ne sera que provisoire et le moins longtemps possible le point terminus. Il importe que le nouveau vicinal, appelé à rendre tant de services, arrive le plus tôt possible à la Gare de Namur.

Des instances plus pressantes que jamais doivent être faites et bientôt sans doute, tous les obstacles étant écartés, le tram de Spy débarquera à la Gare de Namur.

UNE BONNE NOUVELLE

Nous apprenons à l'instant que le vicinal Eghezée-Saint-Denis, qui doit se souder à la ligne Namur-Onoz, est à la veille de recevoir une solution favorable de la part du Gouvernement.

C'est une bonne nouvelle pour les riverains de la ligne que l'on inaugurera demain. C'est une ère de prospérité qui s'ouvre pour cette importante région agricole jusqu'à présent dépourvue de tout moyen de communication.

VICINAL NAMUR-BOIS-DE VILLERS

Un arrêté royal du 9 octobre 1893 a chargé M. Charles Janne, percepteur à Namur, agent de la société concessionnaire de l'entretien et de l'exploitation du chemin de fer vicinal de Namur-Malonne-Bois-de-Villers, d'exercer sur ce chemin de fer vicinal en qualité de garde voyer les fonctions de police judiciaire déterminées par la loi du 25/7/1891.

TENTATIVE DE DERAILLEMENT

Mercredi matin, le machiniste Alemany, qui conduisait le tram arrivant à Bois-de-Villers à 6 heures 30, remarqua plusieurs grosses pierres placées sur la voie et put heureusement arrêter sa machine à quelques mètres de l'obstacle. Un peu plus loin, des billes avaient été placées en travers des rails.

La Gendarmerie recherche les auteurs de cet acte inqualifiable.

INAUGURATION DU TRAM NAMUR-SPY

Avarie de machine:

Un léger incident s'est produit lors de cette inauguration.

La machine du tram transportant les sociétés de musique (extrêmement chargé d'ailleurs) ayant subi une légère avarie, n'a pu monter la côte de Belgrade, assez forte à cet endroit.

La locomotive du tram d'honneur a été mise en queue et le premier tram, une fois la rampe gravie, a pu continuer son trajet sans retard.

N'est-ce pas là un incident de toute minime importance qui arrive parfois sur des grandes lignes de chemin de fer et qui peut certes se produire sur une ligne vicinale dont on fait l'inauguration ?

Une bonne nouvelle pour en terminer: Encore avec l'appui bienveillant de Messieurs les Ministres de Burlet et De Bruyn, nos sénateurs, représentants et conseillers provinciaux, feront aujourd'hui-même une nouvelle démarche collective auprès du Ministre des Chemins de Fer afin d'obtenir le prochain aboutissement du vicinal de Spy à la Gare de Namur.

Note: Il faut savoir que le journal libéral avait fait des gorges chaudes de l'incident rapporté ci-dessus.

L'AMI DE L'ORDRE 29/10/1893

LIGNE DE NAMUR-SPY-ONNOZ

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, les premier et deux novembre prochain, des trams spéciaux partiront tous les quarts d'heure du Garage de la Sainte-Croix vers le cimetière de Belgrade et vice-versa.

L'AMI DE L'ORDRE 4/11/1893

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 31 OCTOBRE

Le Conseil déclare décliner toute responsabilité quant aux retards apportés à la construction du chemin de fer vicinal de Namur à Wépion et maintient d'une manière définitive sa décision quant à la question du pont carrossable.

Il insiste tout particulièrement pour que la Députation Permanente transmette sans nouveau retard toutes les pièces au Gouvernement et demande avec le Conseil la mise en adjudication dans les plus brefs délais possibles des travaux de la construction de la ligne vicinale dont s'agit.

L'AMI DE L'ORDRE 9/11/1893

LIGNE VICINALE ANDENNE-SOREE-CINEY

Le conseil communal de Ciney, chaleureux partisan de la jonction de ce vicinal à notre gare, a proposé, à l'unanimité des membres présents dans sa dernière séance d'adresser une demande à M. le Ministre des Chemins de Fer afin d'obtenir le prolongement du vicinal Andenne-Sorée jusque Ciney.

L'AMI DE L'ORDRE 18/11/1893

LES TRANSFORMATIONS DE LA CITADELLE

Le Collège s'est réuni cette semaine. Il s'agissait d'entendre Mr Thonar qui présente un plan d'ensemble des transformations à apporter à la citadelle concédée. Mr Marquet, le concessionnaire des Jeux de Dinant, entre dans la combinaison. Il verse un montant de 50.000 francs à titre de garantie et a promis de mettre dans l'affaire 100.000 francs.

Au surplus, une société anonyme sera bientôt formée et les actions émises aussitôt. On dit que Mr Van Heen sera de la chose.

On a accueilli avec satisfaction le fait que le collège donnait la concession à des namurois.

Les travaux commenceront au début du printemps prochain.

L'AMI DE L'ORDRE 29/11/1893

CHEMINS DE FER VICINAUX

Résultats de l'adjudication du 22 novembre 1893 pour l'entreprise des travaux de construction de la section de Lesves à St-Gérard (Bossières) du Chemin de Fer Vicinal de Namur-Malonne-Saint-Gérard.

Montant du devis: 135.610 frs.

Margot et fils à Liège: 116.000 frs (rabais de 14 1/2%)
Seressia à Namur: 117.900 frs - A. Merget à Namur: 120.693 frs
L. Merget à Grupont: 121.990 frs - Marcq à Ecaussines: 124.700 frs
Nicodème à Monceau s/Sambre: 126.920 frs - Watte à Appeltère: 129.900 frs
J.B. Fichet à St-Gilles: 149.900 frs.

L'AMI DE L'ORDRE 30/11/1893

LA CITADELLE

On nous écrit de Namur:

" Les négociations relatives aux terrains de la Citadelle entre la ville et la société Thonar & C^e se poursuivent et il est permis de croire qu'elles aboutiront prochainement .

Mr Marquet, l'habile administrateur du Cercle des Etrangers à Dinant, a offert à ladite société une participation de 100.000 francs. C'est de bon augure pour la réussite de l'affaire.

Les ateliers édifiés au nord de la Gare à l'amorce de la ligne de Tirlemont disparaîtront pour faire place à une station d'échange avec les chemins de fer vicinaux créés ou à créer.

L'AMI DE L'ORDRE 3/12/1893

CHEMIN DE FER VICINAL DE NAMUR-SPY-ONOZ

Un arrêté ministériel du 25 novembre porte que des abonnements scolaires et des abonnements d'ouvriers seront délivrés sur la ligne vicinale de Namur-Spy-Onoz, aux prix fixés par les barèmes approuvés sous la date de ce jour et annexés à cet arrêté.

L'AMI DE L'ORDRE 12/12/1893

CHEMINS DE FER VICINAUX

Nous apprenons avec plaisir qu'une réunion de MM. les Sénateurs et Représentants de l'arrondissement de Namur et du Comité de la Chambre de Commerce aura lieu aujourd'hui à 11 heures au Gouvernement Provincial.

Cette réunion a pour but de s'entendre sur les demandes à faire pour arriver à l'exécution des divers projets de chemins de fer vicinaux devant aboutir à Namur.

Nous félicitons la Chambre de Commerce de son initiative et espérons que, grâce au dévouement de tous, nous verrons se réaliser, si pas tous, au moins une partie des projets qui intéressent tant notre ville.

L'AMI DE L'ORDRE 8/1/1894

AMENAGEMENT DE LA CITADELLE

Nous croyons pouvoir dire que M. Thonar déposera dans le courant de cette semaine une demande de concession relative aux points suivants:

- 1) construction d'un chemin de fer funiculaire reliant la Porte de La Plante à la lunette de gauche.
- 2) construction d'un hôtel avec établissement hydrothérapique sur le plateau de la lunette de gauche.
- 3) établissement d'une usine électrique pour le service des installations.
- 4) construction d'un chemin de fer électrique destiné à former jonction entre la gare supérieure du funiculaire et la route de Namur à Châtelet au faubourg de Salzennes.

Cette demande de concession a nécessité de longues études préalables et c'est ce qui explique le retard mis par Mr Thonar à la remettre à notre administration communale.

L'AMI DE L'ORDRE 11/1/1894

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 9/1/1894

Il est donné connaissance de la demande de concession à la Citadelle déposée par M. M. Thonar.

Tout permet d'espérer que le Conseil Communal se montrera favorable à cette demande de concession.

Les travaux d'art conçus par M. M. Thonar auraient l'avantage de doter la ville d'une attraction rare et il y aurait une source de profit pour le commerce local.

L'AMI DE L'ORDRE 4/2/1894

LE VICINAL ANDENNE-SOREE

Un arrêté royal du 29 janvier a chargé d'exercer les fonctions de police judiciaires déterminées par la loi du 27/7/1891 les agents ci-après désignés de la société concessionnaire de l'entretien et de l'exploitation du chemin de fer vicinal d'Andenne à Sorée:

En qualité d'inspecteur en chef: Mr de Soignies, inspecteur à Andenne.

En qualité de gardes voyers: MM. Content, Jacquemin, Maquet et Taburiaux.

CHEMIN DE FER VICINAL GRUPONT-WELLIN

Le 1er février a eu lieu l'inauguration du chemin de fer vicinal de Grupont à Wellin.

Cette ligne est appelée à rendre d'immenses services dans la contrée.

L'AMI DE L'ORDRE 12/2/1894

LE CHEMIN DE FER DU BOCC

L'exploitation de la ligne Ciney-Yvoir nous était promise. Nous espérons encore l'obtenir.

On le sait, l'accord n'a pu s'établir entre l'Etat et la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux pour fixer l'indemnité à payer à cette société pour le remboursement de ses frais d'étude.

Un groupe s'est constitué pour indemniser la société des Vicinaux dans la mesure du raisonnable de la partie des frais et débours que l'Etat refuse d'admettre, à tort ou à raison.

Les communes ont décidé d'intervenir pour un tiers, la Province a promis son concours et les membres du comité garantissent le complément.

L'AMI DE L'ORDRE 16/2/1894

CHEMINS DE FER VICINAUX

Le Moniteur a publié les recettes des chemins de fer vicinaux pendant le mois de décembre 1893.

Le chemin de fer vicinal de Namur à Saint-Gérard a fait une recette de 4.301 frs 75 pour le service des voyageurs et bagages et une recette de 286 frs 20 pour les marchandises, en tout 4.587 frs 95.

Le chemin de fer vicinal de Namur-Spy-Onoz a fait une recette de 3.150 frs 60 pour le service des voyageurs et bagages et de 700 frs 70 pour les marchandises, soit en tout 3.852 frs 30.

L'AMI DE L'ORDRE 18/2/1894

LIGNE VICINALE NAMUR-WÉPION

On nous annonce à l'instant, de source certaine, que le projet d'arrêté de concession relatif au chemin de fer vicinal de Namur-Wépion a été signé par les Ministres des Travaux Publics et des Finances.

Cet arrêté est soumis à la signature royale et paraître dans le courant de la semaine prochaine.

L'AMI DE L'ORDRE 22/2/1894

LE CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-WÉPION

Le Moniteur de ce jour publie l'arrêté royal accordant à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux la concession du prolongement de la ligne Namur-Malonne-St-Gérard jusque Wépion.

La ligne ainsi complétée sera dénommée Ligne Vicinale de Wépion-Namur-Malonne-Saint-Gérard.

L'Etat interviendra pour 112.000 frs dans la formation du capital nominal afférent au prêt prolongement et se libérera au moyen de 90 annuités de 3.920 frs chacune.

Le délai d'exécution est fixé à un an à compter de la date de l'arrêté, soit au 19/2/1895.

L'AMI DE L'ORDRE 24/2/1894

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-SPY

Nous apprenons de source certaine que la difficulté concernant le passage du vicinal de Namur-Spy à la Sainte-Croix est résolue.

Le tram entrera en ville par un pont que l'on construira sur la ligne de Bruxelles. Cette solution sauvegarde tous les intérêts et sera accueillie avec faveur et reconnaissance par nos populations.

L'AMI DE L'ORDRE 2/3/1894

LIGNE VICINALE NAMUR-WÉPION

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce a émis le voeu que des demandes soient faites par la Chambre de Commerce de Namur auprès de l'administration communale de cette ville pour que l'Etat, avec le concours financier de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, de la province et de la ville, exécute un pont carrossier franchissant la Sambre près du confluent pour relier les quartiers de l'Entre Sambre et Meuse et de Gravière.

L'AMI DE L'ORDRE 4/3/1894

CONSEIL COMMUNAL DU 2 MARS

La requête de la Chambre du Commerce est écartée et le pont carrossier de nouveau rejeté par dix voix contre trois et deux abstentions.

L'AMI DE L'ORDRE 6/3/1894

PONT DU CONFLUENT

Une pétition émanant du quartier de Sambre et Meuse sollicite l'établissement sur le pont qui va être construit et réservé uniquement au chemin de fer vicinal de Namur à Wépion, d'un passage d'un mètre de large environ qui permettrait à ces habitants de se rendre plus directement dans les quartiers de Gravière et de St-Nicolas.

L'AMI DE L'ORDRE 16/3/1894

SPY

Un arrêté ministériel du 13 mars a approuvé le plan d'emprises relatif aux terrains nécessaires à l'établissement du chemin de fer vicinal de Namur-Spy-Onoz sur le territoire de la commune de Spy.

L'AMI DE L'ORDRE 18/3/1894

LE TRAM NAMUR-HANNUT

Les études relatives à ce tram se poursuivent activement. Cette voie ferrée rendrait des services inappréciables à la région.

Le couvent des Soeurs de la Providence de Champion est disposé à participer pour sortir de son isolement pour une centaine de milliers de francs dans les frais de construction de cette ligne (évalués à plus d'un million).

Des particuliers consentent également à intervenir pécuniairement. Nul doute que le projet soit mis à exécution cette année.

CHEMINS DE FER VICINAUX

Recettes du mois de janvier:

Ligne Andenne-Eghezée: 5.324 frs 76
Ligne Samson-Gives: 3.089 frs 60
Ligne Andenne-Sorée: 2.827 frs 95
Ligne Namur-Bois-de-Villers: 4.251 frs 20
Ligne Namur-Spy-Onoz: 3.183 frs 90

L'AMI DE L'ORDRE 25/3/1894

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 23/3/1894

Chemin de Fer Vicinal de Namur-Hannut: Renvoi devant la commission compétente.

CHEMIN DE FER VICINAL ANDENNE-SORÉE

Par arrêté royal du 17 mars, des billets aller et retour, comportant une réduction de 20% sur le prix doublé des billets simples seront délivrés sur la ligne vicinale Andenne-Sorée.

Des abonnements généraux seront également délivrés sur cette ligne aux prix approuvés le 26/6/1893 pour pareils abonnements sur la ligne vicinale Andenne-Eghezée.

L'AMI DE L'ORDRE 26/3/1894

CITADELLE DE NAMUR CONVENTION

Le chemin de fer funiculaire aura sa station inférieure au niveau qui sera déterminé par l'aménagement des terrains de l'ancienne porte de La Plante.

La voie du funiculaire suivra à flanc de coteau le Tienne des Biches pour atteindre, à l'aide d'un viaduc, la station supérieure.

Si des terrains particuliers sont nécessaires pour l'établissement du funiculaire, la ville les acquerra au besoin par voie d'expropriation, aux frais du concessionnaire, tout en gardant la propriété, les paiements faits par le concessionnaire étant à considérer comme étant une charge de la concession.

Le concessionnaire exploitera le funiculaire sous sa responsabilité et à ses risques et périls et devra respecter toutes les mesures de précautions qui lui seront imposées par la loi ou par un règlement de police à déterminer.

Il devra mettre le funiculaire en exploitation régulière du 1er mai au 1er octobre de chaque année avec un minimum de deux trajets par heure et au moins de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

Le tarif du funiculaire ne pourra être supérieur à la moyenne des tarifs des lignes similaires.

L'AMI DE L'ORDRE 20/4/1894

LIGNE YVOIR-CINEY

Le Ministre des Travaux Publics a annoncé que la ligne Yvoir-Ciney sera construite par l'Etat et qu'un premier crédit nécessaire sera inscrit au budget

Il a signalé aussi que la ligne Saint-Denis-Eghezée est soumise à l'approbation royale.

L'AMI DE L'ORDRE 28/4/1894

CHEMIN DE FER VICINAL EGHEZER-SAINTE-DENIS-BOVESSE

Par arrêté royal du 9 avril, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est déclarée concessionnaire du chemin de fer vicinal d'Eghezée à Sainte-Denis-Bovesse.

L'Etat interviendra pour 178.000 francs dans la formation du capital afférent au prêt chemin de fer vicinal et se libérera au moyen de 99 annuités de 6.230 francs chacune.

Le délai d'exécution est fixé à un an à compter du présent arrêté.

Les communes intervenant dans la formation du capital sont Dhuy, Mehaigne, Meux, Liernu, Sainte-Germain et Eghezée.

L'AMI DE L'ORDRE 2/6/1894

CHEMIN DE FER VICINAL DE NAMUR A HANNUT

Nous apprenons que la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux a décidé de demander au Gouvernement la prise en considération du projet de chemin de fer vicinal de Namur à Hannut par Champion, Marchovelette, Tillet, Noville-les-Bois, Forville, Hemptinne, Meeffe, Wasseiges, Merdorp et Thisnes-lez-Hannut.

Nous pouvons compter sur l'efficace appui de nos dévoués mandataires et espérons dans un prochain avenir une solution favorable.

L'AMI DE L'ORDRE 25/6/1894

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 22 JUIL

Chemin de fer vicinal de Namur à Hannut:

Monsieur le Secrétaire donne lecture d'une lettre de Monsieur le Gouverneur soumettant au Conseil un projet de décision formulé par la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux relativement à la construction d'un chemin de fer vicinal de Namur à Hannut, par Forville.

Renvoi aux commissions.

L'AMI DE L'ORDRE 23/7/1894
MALONNE COURSES DE CHEVAUX

Les 23 et 25 courants, jours de courses à Malonne, des trams spéciaux partiront de Namur (Place de la Station) vers Malonne (Champ de courses) et vice-versa, toutes les 25 minutes depuis 11 heures du matin jusque 8 heures du soir.

Les trams vicinaux débarqueront et prendront les voyageurs à l'entrée de l'hippodrome.

L'AMI DE L'ORDRE 6/8/1894
CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 2 AOÛT

Chemin de Fer Vicinal Namur-Hannut:

Trois projets sont proposés et après discussion finalement tout le Conseil est d'accord pour voter les fonds nécessaires à l'étude des trois projets, ainsi que l'amendement formulé par M. Honinckx.

L'AMI DE L'ORDRE 29/8/1894
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE

Un arrêté ministériel du 28 août approuve le plan d'ensemble afférent aux terrains nécessaires à l'établissement du chemin de fer vicinal d'Eghezée à Saint-Denis-Bovesse sur le territoire de la commune de Noville-sur-Mehaigne.

L'AMI DE L'ORDRE 11/9/1894
AUX VICINAUX

Un arrêté du 30 août a chargé d'exercer les fonctions de police judiciaires sur les lignes de Malonne (Insepré) à Saint-Gérard et de

Namur-Spy-Onoz:

- 1) en qualité d'inspecteur en chef: Mr Vuidar, directeur d'exploitation à Namur.
- 2) en qualité d'inspecteur: Mr Marion, contrôleur à Saint-Servais.
- 3) en qualité de garde-voyer: M. E. Guyaux, chef poseur à Namur.
M. C. Janne, percepteur à Namur.
M. Alexandre, commis à Sclaigneaux (Vezin).
M. Durieux, percepteur à Malonne.
M. Farcy, chef piocheur à Spy.
M. Maton, percepteur à Malonne.
M. Vrins, percepteur à Onoz.
M. Warnant, percepteur à Namur.

L'AMI DE L'ORDRE 14/9/1894

LE VICINAL NAMUR-WÉPION

On a commencé mardi, en Grognon, au confluent de la Sambre et de la Meuse les travaux de construction des piles du pont du vicinal de Namur à Wépion.

La première pile est construite près de la baraque du passeur d'eau et du jardin André. La seconde de l'autre côté du Grognon au delà du chemin de hâlage, la troisième près du mur des Ecoles Communales du Rempart.

Les travaux sont poussés activement. Une vingtaine d'ouvriers y sont occupés.

CHEMIN DE FER VICINAL D'EGHEZÉE A SAINT-DENIS-BOVESSE

Des arrêtés ministériels du 12 septembre ont approuvé les plans d'emprises afférents aux terrains nécessaires à l'établissement du chemin de fer vicinal d'Eghezée à Saint-Denis-Bovesse sur le territoire des communes de Dhuy et Mehagne.

L'AMI DE L'ORDRE 16/9/1894

CHEMIN DE FER VICINAL D'ONNOZ A FLEURUS PAR VELAINÉ, KEUMIÉE & BAULET

On apprend que cette ligne, tant désirée par les populations de cette région agricole et industrielle est enfin décrétée grâce aux multiples et incessantes démarches de nos dévoués mandataires.

L'AMI DE L'ORDRE 4/10/1894
VICINAL EGHEZEE-SAINTE-DENIS

Un arrêté ministériel du 20 septembre a approuvé les plans d'emprises afférents aux terrains nécessaires à l'établissement du chemin de fer vicinal d'Eghezée à Saint-Denis-Bovesse sur le territoire de la commune de Saint-Germain.

L'AMI DE L'ORDRE 5/10/1894
AUX VICINAUX

Résultats de l'adjudication du 26 septembre 1894 pour l'entreprise des travaux de construction du chemin de fer vicinal d'Eghezée à Saint-Denis-Bovesse.

Montant du devis: 171.040 frs 61.

J. Wallé à Appelterre:	137.211 frs (rabais: 19,70%)
M. Marcq à Ecaussines:	144.400 frs.
F. Baesen à Bruges:	152.660 frs.
A. Nicodème à Monceau s/S.	153.400 frs.
M. Loyens à Liège:	161.900 frs.
E.M. Peduzy à Namèche:	177.000 frs.

L'AMI DE L'ORDRE 6/10/1894
TRAM EN PANNE

Hier jeudi, le tram de Namur-Spy-Onoz quittant la ville à 8 heures du soir, est resté en panne au dessus de Belgrade par suite d'un chargement trop grand. Deux wagons supplémentaires avaient dû être ajoutés pour le transport des marchandises.

Les wagons ont été détachés et la machine les a conduits à Onoz.

Après quoi, elle est revenue vers 11 heures prendre les voyageurs dont plusieurs étaient descendus et retournés à pied.

L'AMI DE L'ORDRE 14/11/1894

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR DU 12 NOVEMBRE 1894

Chemin de Fer Vicinal de Namur-Hannut:

M. le baron de Mevius, cosignataire de la proposition, rappelle les rétroactes de cette importante question. Il rapporte toutes les démarches faites par nos dévoués sénateurs et représentants et les conseillers provinciaux de Namur et d'Eghezée.

Il demande de nouvelles instances pour arriver à la solution désirée.

L'AMI DE L'ORDRE 20/11/1894

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR DU 17 NOVEMBRE 1894

Le Conseil vote un voeu favorable pour la construction d'un chemin de fer vicinal de Dinant à Cerfontaine.

L'AMI DE L'ORDRE 23/11/1894

CHEMIN DE FER VICINAL DE NAMUR-MALONNE-SAINT-GERARD

A partir du 1er décembre prochain, la section de Bois-de-Villers à Lesves sera livrée à l'exploitation pour le service des voyageurs et pour celui des marchandises.

L'AMI DE L'ORDRE 4/12/1894

EXTENSION DE LA LIGNE DE GIVES A SAMSON

Une importante réunion s'est tenue avant-hier samedi, au Gouvernement provincial, sous la présidence de Mr Thibaut, député permanent.

Toutes les communes intéressées avaient envoyé des délégués. Mr de Burette, directeur général de la société assistait à la réunion et a fait connaître que le trafic de la ligne Samson-Andenne-Gives a sensiblement augmenté. La prospérité de la ligne se développerait dans une forte proportion si elle était prolongée jusque Huy et Namur.

Mais actuellement la prise en considération n'est accordée par le Gouvernement que jusque Huy et jusque Jambes.

Faut-il souscrire à titre provisoire à ce projet ? Les Conseils Communaux auront à se prononcer prochainement à ce sujet.

Le prolongement de Gives à Huy compte 8.400 mètres et celui de Samson à Jambes 9.200 mètres. La dépense totale coûterait au maximum 706.000 frs, la part de l'Etat étant d'un quart et celle des provinces d'un tiers, soit pour la province de Liège 113.000 frs (annuités de 3.995 frs) et pour la province de Namur 123.000 frs (annuités de 4.305 frs). Reste pour les communes un capital de 294.000 francs.

L'AMI DE L'ORDRE 16/12/1894

CONSEIL COMMUNAL DU 14 DECEMBRE 1894

Le bourgmestre expose le nouveau projet de l'Etat pour le prolongement de la ligne vicinale Namur-Spy jusque la gare de Namur.

Il est donné lecture des inconvénients signalés tant par les propriétaires qui devraient être expropriés que par la ville en ce qui concerne la voirie. La ruelle Muzet serait pour ainsi dire supprimée.

En conséquence, le Conseil émet un avis défavorable au nouveau projet.

L'AMI DE L'ORDRE 19/12/1894

MALONNE HORRIBLE ACCIDENT

Dimanche soir, le tram de 8 heures venait de dépasser le dernier mur du pensionnat quand tout à coup les voyageurs ressentirent une violente secousse.

La machine s'arrêta et on constata avec épouvante qu'un homme venait d'être broyé et mutilé au point que personne n'avait pu reconnaître son identité. Il s'agit d'un nommé Joseph Thiroit, de Cabacca. Agé de 40 ans, il laisse une veuve et trois enfants en bas âge. Il était fort estimé dans la localité.

On suppose que, trompé par l'obscurité et assourdi par le vent de tempête qui soufflait à ce moment et le caban qu'il portait sur la tête, il s'est imprudemment engagé sur la voie du tram sans se douter du danger.

L'AMI DE L'ORDRE 20/12/1894

WÉPION

Un arrêté ministériel du 18 décembre approuve le plan d'emprises afférent aux terrains nécessaires à l'établissement du prolongement jusque Wépion du chemin de fer vicinal Namur-Malonne-St-Gérard, sur le territoire de la commune de Wépion.

L'AMI DE L'ORDRE 5/1/1895

CHEMIN DE FER VICINAL DE NAMUR-SAINT-GERARD

La section de Bois-de-Villers à Lesves sera ouverte au public à partir de dimanche prochain.

L'AMI DE L'ORDRE 28/1/1895

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 25 JANVIER

La Société des Vicinaux refuse de faire l'élargissement du boulevard Ad Aquam à ses frais.

Le Bourgmestre est d'avis de faire procéder à ce travail et d'en réclamer le payement à la S.N.C.V. ou tout au moins son intervention. Si on n'aboutit pas de ce côté, on réclamera les subsides ordinaires à l'Etat ou à la province.

Le Conseil vote à l'unanimité le principe de l'élargissement du boulevard Ad Aquam, travail évalué à 33.000 francs.

Le Conseil refuse à nouveau la fusion du capital de la ligne Spy-Onoz avec celui de la ligne projetée vers Fleurus.

L'AMI DE L'ORDRE 3/2/1895

CHEMIN DE FER VICINAL ANDENNE-SAMSON-JAMBES-NAMUR

Lettre de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux au Gouverneur de la Province de Namur:

" Nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous sollicitons du Gouvernement la prise en considération de la section comprise entre Jambes (Station du Chemin de Fer du Nord-Belge) et Namur, de façon à prolonger la ligne Andenne-Samson jusque Namur ou tout au moins jusqu'au pont de Jambes.

La prise en considération de la section de Samson à Jambes a déjà été accordée par le département.

Quant au prolongement vers Namur, nous nous sommes mis en rapport avec la Compagnie du Nord qui n'y fera aucune objection .

Il est donc permis d'espérer qu'une décision favorable interviendra. Dès que celle-ci nous aura été notifiée par le Gouvernement, nous nous empresserons de vous la communiquer.

Le Directeur Général de la S.N.C.V. C. de Burlet."

L'AMI DE L'ORDRE 11/2/1895

LA PASSERELLE DU VICINAL

Voici ce que dit le rapport de la Société pour la protection des Monuments et des Sites:

"Le pont nouveau du Vicinal sera à claire voie et respectera donc le coin si connu du confluent de la Sambre".

L'AMI DE L'ORDRE 17/2/1895

MALONNE

A l'occasion des séances données à l'Institut Saint-Berthuin les 24 et 26 février prochains, un tram spécial sera organisé les deux jours, partant de Namur-Station à 1 heure 15.

La séance sera terminée pour que le public puisse prendre à Malonne le train de 7 heures.

L'AMI DE L'ORDRE 25/2/1895

CITADELLE PROJET MICHEL THONAR

On a déjà réuni beaucoup de souscriptions tant dans la ville de Namur qu'à l'étranger.

Comme seules les actions privilégiées toucheront un dividende annuel de 4 1/2%, nous ne saurions trop engager les amateurs et les partisans de l'oeuvre de se presser.

Parmi les avantages offerts:

- 1) Le tram fera le service des voyageurs entre la Gare et le Funiculaire en passant par les rue les plus peuplées de la ville en desservant ainsi l'hôtel et la ville. Il aura donc deux chances de succès.
- 2) Notre funiculaire, grimpant la côte du Tienne des Biches est le seul specimen du genre en Belgique et sera par ce seul fait d'un grand intérêt de curiosité. Desservant un endroit admirable, il ne manquera pas d'attirer en grand nombre les touristes.
- 3) Une usine électrique desservira le fonctionnement du Funiculaire, le pompage des eaux, l'éclairage et le chauffage de l'hôtel et les services médicaux d'hydrothérapie nécessitant l'électricité, l'ascenseur de l'hôtel, la tour, etc. La force motrice sera aussi à la disposition des entrepreneurs de fêtes, ascension de ballons captifs, carroussels etc.

On se mettra incessamment à l'oeuvre, de façon à réaliser déjà des , installations cette année-ci.

L'AMI DE L'ORDRE 21/3/1895

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 19 MARS

Travaux de la Citadelle:

Le Conseil favorable aux projets de Mr Michel Thonar a accepté séance tenante le cautionnement offert par le concessionnaire.

L'AMI DE L'ORDRE 25/3/1895

LE VICINAL DE WEPION

Depuis 1889, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux attend. Le chemin de fer est décidé par arrêté royal. Les travaux sont adjugés et l'entrepreneur est prêt à commencer la construction.

Il doit pour cela poser les rails boulevard Ad Aquam. Pourquoi ne le fait-il pas ?

Parce que M. le Bourgmestre Lemaitre s'y oppose contre l'intérêt le plus évident de la ville de de ses faubourgs.

L'AMI DE L'ORDRE 15/4/1895

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 13 AVRIL

La Société des Vicinaux offre une somme de 10.000 francs comme part d'intervention dans les travaux d'élargissement du boulevard ad Aquam qui s'élèvent à 33.000 francs.

L'AMI DE L'ORDRE 25/4/1895

NAMUR-TRAMWAYS

Une demande en concession de trams sur Namur et Jambes, avec plans à l'appui, a été déposée le 22 avril 1895 à la Députation Permanente du Conseil Provincial de Namur par Me J. Bodar, notaire à Seraing-sur-Meuse.

Itinéraires:

1ère section: Place de la Station, Rue de Fer, Rue de l'Ange, Place d'Armes, Rue du Pont, Pont de Sambre, Rue des Moulins, Rue Bord de l'Eau, Nouvelle Rue, Avenue de Salzennes, Boulevard d'Omalius, Boulevard Léopold, Place de la Station.

2ème section: Rue du Pont, rue de l'Hôpital, Rue Notre-Dame, Pont de Jambes, Grand-Rue, Station de Jambes.

M. Bodar propose un système de tramways dit "dérailable", c'est à dire à cinq roues, pouvant rouler indifféremment sur rails ou sur le pavé. Ce système permet de rouler dans des rues étroites avec la même facilité qu'une voiture ordinaire.

Traction par chevaux - Départs dans chaque sens toutes les sept minutes - Tarif: 0 fr. 10 quel que soit le parcours - Contrôle automatique - Largeur des voitures 1 m.850.

(communiqué)

L'AMI DE L'ORDRE 30/4/1895
CHEMINS DE FER VICINAUX

Nouvelles concessions octroyées au cours de l'exercice 1894:

Prolongement jusque Wépion de la Ligne Namur-Malonne-St-Gérard (6 km.8).

Ligne d'Eghezée à Saint-Denis-Bovesse (16 km.6).

Le total des lignes concédées s'élève au 31/12/1894 à 68 pour une longueur de 1.342 km.1.

L'AMI DE L'ORDRE 2/5/1895
CURIEUX ACCIDENT

Une charrette de fourrage passait hier vers 5 heures 30 après-midi à la Porte Saint-Nicolas quand elle croisa un tram.

Un charbon incandescent tomba de la machine de celui-ci sur le fourrage dépassant la charrette et y mit le feu. Bientôt, le tout flam-
bait.

L'AMI DE L'ORDRE 5/5/1895

SOCIETE ANONYME NAMUR-CITADELLE

Société Anonyme constituée devant Me Hamoir, notaire à Namur le 13 avril 1895. Publication au Moniteur du 1/5/1895.

Vente par émission publique de 1.750 actions de capital de 500 frs chacune.

La souscription sera ouverte le mardi 7 mai 1895.

L'AMI DE L'ORDRE 9/5/1895

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 7 MAI

Elargissement du boulevard Ad Aquam:

La S.N.C.V. consent à intervenir pour 14.000 frs au lieu de 10.000.

Cette offre qui représente le tiers de la dépense, est acceptée par le Conseil.

L'AMI DE L'ORDRE 12/5/1895

L'AFFAIRE DES TRAMS-CAR

M. Louis Navez qui avait annoncé l'installation d'un tram-car à Namur a été condamné à 48 peines de deux mois et 26 frs d'amende du chef d'escroquerie de cautionnement.

L'AMI DE L'ORDRE 15/5/1895

LE VICINAL NAMUR-MALONNE-SAINT-GERARD

Nous apprenons avec plaisir que la dernière section de la ligne Namur-Malonne-St-Gérard, comprise entre Lesves (Station) et Saint-Gérard (Bossières) sera livrée à l'exploitation à partir du 19 mai courant pour le service des voyageurs et celui des marchandises.

L'AMI DE L'ORDRE 22/5/1895

ANDENNE ACCIDENT DE TRAM

Le tram d'Andenne-Sorée quittant la gare à 7 heures du matin,

composé de la machine, d'un wagon de marchandises et de deux wagons de voyageurs, arrivait aux Quatre Coins lorsqu'un mouvement de l'excentrique qu'on ne s'explique pas provoqua le bris des crochets rattachant le wagon de marchandises aux voitures de voyageurs.

La locomotive et le wagon de marchandises se dirigèrent vers Andenelle dans la direction de Sorée, tandis que les deux voitures de voyageurs prenaient le chemin de Samson. Sous l'influence de la force acquise, elles parcoururent une distance assez longue, au grand ébahissement des voyageurs qui ont beaucoup ri de cet incident singulier qui n'a occasionné qu'un retard d'une heure.

Nous saisissons l'occasion pour signaler que jamais aucun accident imputable au personnel ne s'est produit sur cette ligne qui rend de si précieux services et qui en rendrait bien plus encore si elle était prolongée vers Huy d'un côté et vers Namur de l'autre. C'est le voeu de tous.

L'AMI DE L'ORDRE 24/5/1895

LE VICINAL NAMUR-WÉPION

Les travaux du vicinal Namur-Wépion viennent de commencer dans les environs de Namur.

Le Ville est en train de faire élargir le boulevard Ad Aquam le long de la Meuse.

Partant du kursaal, le vicinal traversera la Sambre sur un pont métallique qu'on est occupé à construire. Il suivra le boulevard Ad Aquam, longera le versant de la Citadelle et traversera La Plante pour filer vers Wépion par la route de Dinant.

L'AMI DE L'ORDRE 3/7/1895

TRAMS-CAR

Navez vient de voir confirmer par la Cour d'Appel le jugement du Tribunal Correctionnel de Namur qui le condamne à trois mois d'emprisonnement et une amende pour avoir escroqué une somme de 200 francs au préjudice d'un nommé Jonlet, de Jambes.

L'AMI DE L'ORDRE 5/7/1895

LIGNES VICINALES D'ANDENNE-SORÉE ET SANSON-ANDENNE-GIVES

A partir du 8 juillet prochain, les transports de céréales, graines,

farines et son seront effectués par charges complètes sur la ligne vicinale d'Andenne-Sorée et en service mixte entre cette ligne et celle d'Andenne-Samson-Gives aux prix d'un tarif spécial comportant 7 centimes par tonne-kilomètres plus 50 centimes de frais fixes.

VICINAL DE MELREUX-LAROCHE

A partir du 8 juillet, les transports de sable seront effectués sur la ligne vicinale Melreux-Laroche aux prix et conditions du tarif spécial n° 1 comportant 50 centimes de frais fixes par tonne et de 4 centimes de frais variables par tonne-kilomètre.

L'AMI DE L'ORDRE 6/7/1895

ACCIDENT

Hier jeudi, vers 2 heures de relevée, au moment où le tram Namur-Malonne allait quitter son point de départ à la Porte St-Nicolas, le tube indicateur de la machine fit explosion et le machiniste, Louis Sorée, de Jambes, eut les deux mains affreusement brûlées par la vapeur.

L'AMI DE L'ORDRE 7/7/1895

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 5 JUILLET:

La Société Namur-Citadelle demande que la ville procède aux expropriations nécessitées par l'établissement du funiculaire.

La Société est dans son droit. Elle se trouve devant les obstacles que lui opposent des propriétaires. Le Conseil devra décréter l'expropriation.

L'AMI DE L'ORDRE 19/8/1895

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-WÉPION

L'inauguration du chemin de fer vicinal Namur-Wépion, construit par M Doyen, entrepreneur de travaux publics à Liège, aura lieu le 22 septembre prochain.

A cette occasion, la commune de Wépion organise de magnifiques fêtes, festivités, feu d'artifice, fête vénitienne sur la Meuse, carrousel à chevaux, jeux populaires etc.

L'AMI DE L'ORDRE 23/8/1895

ACCIDENT A SALZINNES

Un accident s'est produit ce mercredi vers 7 heures du soir aux Balances.

Le tram vicinal de Namur- Malonne arrivé à la courbe devant la maison Judon a renversé un tombereau chargé de briques appartenant à Mr Rhodius.

Le tombereau réduit en pièces a été projeté à une assez longue distance et les briques lancées au loin. Le cheval a été blessé mais le conducteur est heureusement indemne.

L'AMI DE L'ORDRE 24/8/1895

CHEMIN DE FER VICINAL D'EGHEZEE A SAINT-DENIS-BOVESSE

Nous apprenons qu'en suite d'une réunion qui a eu lieu hier matin et à laquelle assistaient MM. Donet, ancien député, Van Goldtsenhove, Conseiller Provincial, Debouche, Juge de Paix, et bon nombre de fermiers influents du canton, ainsi que MM. Lebrun et Bellefroid, délégués de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, la mise en exploitation de la ligne de Eghezée à Saint-Denis-Bovesse est fixée au 20 septembre prochain.

L'AMI DE L'ORDRE 28/8/1895

WÉPION

Festival de fanfares, harmonies et chant d'ensemble du 22 septembre 1895:

Des trams spéciaux seront organisés sur la ligne du vicinal de Namur-Wépion.

Il y aura également un service de bateaux à vapeur.

Les trams partiront de la Gare de Namur et les bateaux du port de Grognon.

L'AMI DE L'ORDRE 6/9/1895

FUNICULAIRE

Il a été procédé à l'adjudication des travaux de construction du funiculaire. M. Colard de Ciney a été déclaré adjudicataire pour le prix de 29.000 francs.

Cette adjudication à laquelle a procédé la société Namur-Citadelle , est approuvée par le Conseil Communal.

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 3 SEPTEMBRE

Funiculaire:

M. le Bourgmestre donne connaissance des observations qui ont été faites dans le cadre de l'enquête de commodo et incommodo. Ces observations émanent de la Société du Charbonnage du Château et de M. Calais.

Le Conseil décide de décréter que l'établissement du Funiculaire est d'utilité publique et qu'il y a lieu par conséquent d'acquérir les terrains nécessaires, soit de gré à gré, soit par expropriation forcée.

Cette délibération est nécessaire pour que la Société Namur-Citadelle puisse arriver à l'expropriation de terrains qui lui sont nécessaires pour l'établissement de son funiculaire.

L'AMI DE L'ORDRE 9/9/1895

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-WÉPION

C'est le 22 septembre, vers 2 heures 1/2 que le tram d'honneur (le premier qui ira à Wépion) conduira à la maison communale le Ministre de Bruyn, le Gouverneur de la Province, le Bourgmestre de Namur et toutes les autorités qui ont bien voulu accepter d'assister à l'inauguration de la ligne vicinale Namur-Wépion.

Les habitants sont invités à pavoiser à l'occasion de cette circonstance mémorable.

L'AMI DE L'ORDRE 10/9/1895

CHEMINS DE FER VICINAUX

Par arrêté royal du 25 août, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est déclarée concessionnaire d'un chemin de fer vicinal d'Onoz à Fleurus.

L'Etat interviendra pour 183.000 francs dans la formation du capital nominal afférent au prédit chemin de fer et se libérera au moyen de 90 annuités de 6.222 francs chacune.

Le délai d'exécution est fixé à dix-huit mois.

Ledit chemin de fer Vicinal desservira les communes de Fleurus,

Wanfercée-Baulet, Velaine-sur-Sambre et Keumiée.

L'AMI DE L'ORDRE 16/9/1895

LE PONT DU CONFUENT

Pour la construction des deux arches ou plus exactement des deux ponts paraboliques, il a fallu 14.000 rivets de 20 cms. d'épaisseur. Ces rivets sont en acier.

La première arche mesure 57 mètres 80, la seconde, celle sur la Sambre, 61 mètres 20. La première pèse 90.000 kgs, la seconde 100.000 kgs.

L'AMI DE L'ORDRE 18/9/1895

NOS CHEMINS DE FER VICINAUX

Deux nouveaux tronçons seront livrés à l'exploitation dès cette semaine. Outre celui de Namur-Wépion, il y a celui d'Eghezée à Saint-Denis-Bovesse qui s'ouvre au trafic des marchandises le 20 septembre et définitivement aux voyageurs le 29 septembre.

Nos deux réseaux de chemins de fer vicinaux d'Andenne et de Namur auront ainsi un développement total de 120 kilomètres.

L'AMI DE L'ORDRE 22/9/1895

LE VICINAL NAMUR-WÉPION

Un tram est passé pour essais hier sur le pont du Confluent, avec une charge de beaucoup supérieure à celle qu'il devra règlement porter.

Ce matin, il passe avec des voyageurs. Les fêtes de l'inauguration promettent d'être très belles. Elles attireront certainement un très grand nombre de curieux.

L'AMI DE L'ORDRE 24/9/1895

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-WÉPION

Dès 1 heure 1/2, le tram d'honneur pavoisé aux couleurs nationales et portant à l'avant le lion belge, attend place de la Gare à Namur. Il est composé de deux voitures seulement et conduit par le chef de dépôt, Mr Célestin Dock, accompagné de M. le percepteur Joseph Simon et de M. Mimens,

contrôleur à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

L'express de Bruxelles arrive à 1 heure 53, amenant dans une voiture réservée M. de Bruyn, Ministre des Travaux Publics, M. Fris, Président de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, M. Dubois, administrateur des Chemins de Fer, M. de Burllet, directeur général de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux et M. Lebrun secrétaire général de la même Société, M. Bellefroid, ingénieur provincial, M. Collignon, administrateur délégué de la section Wépion-Namur-Saint-Gérard, et M. Wuidar, directeur.

Ces Messieurs sont reçus par M. Ch. de Montpellier, Gouverneur de la Province, H. Lemaitre, Bourgmestre de Namur, M. Raymond, Greffier Provincial, le baron Fallon, Commissaire d'Arrondissement et le baron de Gaiffier, Député Permanent.

Ces Messieurs prennent place dans le tram qui se met en marche à 2 heures.

Un arrêt a lieu sur le nouveau pont du Confluent. Il nous paraît qu'on est unanime à le trouver parfaitement réussi du point de vue technique, mais qu'il laisse énormément à désirer au point de vue esthétique.

Le tram se remet en marche. Au boulevard Ad Aquam, la foule des curieux est énorme.

A La Plante, les maisons ont arboré et à la Pairelle le tram passe sous un bel arc de triomphe. Les sites féériques de la vallée de la Meuse ont un aspect séduisant sous les rayons d'un beau soleil d'automne et les voyageurs sont émerveillés.

Il est 3 heures quand on arrive à Wépion. Le trajet s'est effectué sans encombre.

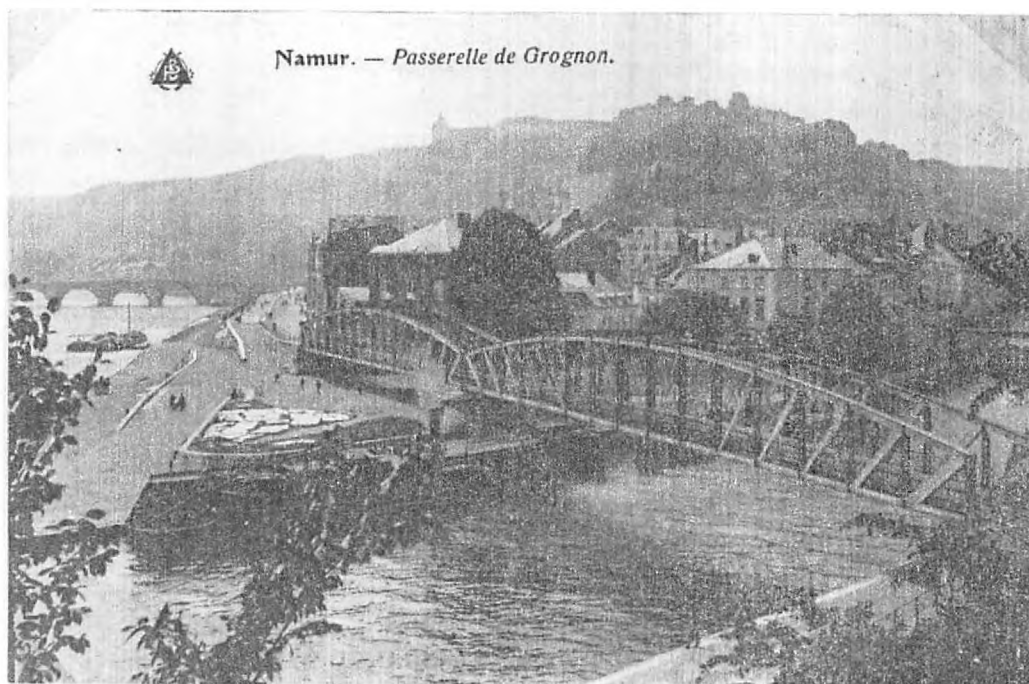
(débutent alors les cérémonies de l'inauguration proprement dite, discours, banquet...)

L'AMI DE L'ORDRE 29/9/1895

ONOZ

Mercredi soir, on a trouvé sur les rails du vicinal un vieillard gisant par terre et portant une grave blessure à la tête.

On ne sait comment l'accident s'est produit. Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-Jacques.



Voici une photo assez peu courante de cette fameuse passerelle qui a fait l'objet de tant de polémiques.

Elle nous montre l'ensemble de l'ouvrage composé de deux arches dont l'une seulement enjambait la Sambre, la seconde qui surplombait la pointe du confluent, reliant la première au Rempart Ad Aquam.

A remarquer sur la gauche de la photo un triangle de pelouse sur lequel se trouve du linge que venaient mettre sécher les ménagères du quartier.

L'AMI DE L'ORDRE 11/10/1895

ECHAPPE BELLE

Un voyageur porteur de deux gros paquets passait hier vers 5 heures du soir place de la Station, se rendant à la Gare.

Les vicinaux de Namur-Malonne et Namur-Wépion faisaient des manoeuvres de changement sur la voie de garage quand notre homme n'apercevant pas le danger voulut passer. Il fut pris entre les deux trams. Heureusement il eut la présence d'esprit de lâcher ses paquets et d'un bon sauta hors des rails.

Il s'en est fallu de peu qu'il ne payât de sa vie sa grande imprudence.

L'AMI DE L'ORDRE 12/10/1895

CHEMIN DE FER VICINAL

Des trams supplémentaires seront organisés le dimanche 13 octobre:

- vers La Plante et Wépion, départ de Namur, Place de la Gare à 11 h. du soir.
- de Sainte-Croix vers Spy et Onoz à 12 heures 45.
- de la Gare vers Malonne à 11 heures.

L'AMI DE L'ORDRE 14/10/1895

LE TRAM VICINAL EGHEZEE-SAINTE-DENIS-BOVESSE

On nous écrit du canton d'Eghezée que le tram Eghezée-St-Denis-Bovesse en exploitation depuis une bonne quinzaine de jours, réalise les espérances qu'il avait fait naître.

Il est appelé à rendre les plus grands services notamment quant aux transports de betteraves et de pulpes ainsi que de chaux dans cette importante contrée betteravière.

L'AMI DE L'ORDRE 28/10/1895

CHEMINS DE FER VICINAUX

A partir du 27 octobre, le tram 1708 arrivant à Wépion-Station à 11 h.20 continuera jusque Fooz-Dépôt et le train 1713 partira de Fooz 11 h.25.

Par suite de cette modification, les trains 1710 et 1714 seront retardés de 5 minutes sur tout le parcours et le train 1715 entre Fooz-Dépôt et Namur-Station seulement.

Aucun envoi à l'exception des colis exprès ne sera accepté aux trains 1710 et 1713.

L'AMI DE L'ORDRE 29/11/1895

UNE BONNE NOUVELLE

Prolongement de la ligne vicinale Namur-Spy-Onoz jusque la Gare de Namur:

Nous avons l'avantage d'apprendre que M. le Ministre des Chemins de Fer vient de donner son approbation au nouveau projet de prolongement de la ligne vicinale de Namur-Spy-Onoz jusque la Gare de Namur.

Des ordres sont donnés pour la prompte réalisation de ce projet.

Cette nouvelle sera accueillie avec une vive satisfaction à Namur et dans la région desservie par ce vicinal.

Comme on le sait, divers projets dressés en vue du prolongement de cette ligne jusqu'à la Gare de Namur ont dû être écartés par suite de la vive opposition tant des propriétaires et habitants riverains que de la ville de Namur. Le nouveau projet paraît de nature à concilier les divers intérêts.

L'AMI DE L'ORDRE 3/12/1895

LA PLANTE ACCIDENT

Hier dimanche, vers 7 heures 1/2 du matin, un déraillement de tram a failli se produire à La Plante.

Le tram était arrivé près des Charbonnages Descurieux lorsque des pavés se soulevèrent le long des rails et près des billes. Plusieurs furent projetés à une vingtaine de mètres de distance et allèrent s'abattre contre les maisons, brisant les vitres des fenêtres.

L'accident doit être attribué à l'état défectueux de la route.

L'AMI DE L'ORDRE 16/12/1895

LIGNE VICINALE NAMUR-HANNUT

Il est de nouveau question, et cette fois très sérieusement, de la construction d'un chemin de fer vicinal de Namur à Hannut.

Le tracé qui a la préférence serait Namur, Bouge, Champion, Marchovelette, Tillier, Noville-les-Bois, Forville, Meeffe, Thisnes-Crehin & Hannut.

Ce tracé a l'avantage de constituer une ligne directe entre les deux points extrêmes.

Les communes sont décidées à faire les plus grands sacrifices pécuniaires pour obtenir le tramway en question. Même le couvent de Champion souscrirait pour 100.000 frs et un fabricant de sucre pour 50.000 frs.

Les communes intéressées viennent de recevoir par l'intermédiaire des gouverneurs des provinces de Namur et de Liège le devis estimatif des travaux de construction de cette ligne.

L'AMI DE L'ORDRE 29/12/1895

LE CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-HANNUT

Un correspondant bien informé nous fait remarquer que le tracé de cette ligne passe par le Fond d'Arquet (Vedrin), arrive à Champion en suivant la vallée et passe près du couvent.

La part d'intervention ou plutôt de garantie de la commune de Champion ne serait que de 53.000 frs et non de 100.000 comme on l'avait dit plaisamment sans doute.

L'AMI DE L'ORDRE 16/1/1896

WÉPION CHEVAL TUÉ

Avant-hier soir, un cavalier passant route de Wépion alla prendre un verre au café Aguillon.

En attendant, il allacha le licol de son cheval à un anneau.

Le tram vicinal vint à passer. La bête n'a pas été aperçue. Elle fut renversée et tuée sur le coup.

L'AMI DE L'ORDRE 31/1/1896

WÉPION ACCIDENT

La voiture du docteur Lefevre a été prise en écharpe ce mardi vers 6 heures du soir au delà du passage d'eau par le tram Namur-Wépion et a été renversée.

Mr Lefevre a eu le temps de sauter en bas de la voiture, mais sa femme et son bébé furent lancés violemment sur le sol. Heureusement aucun d'eux ne fut blessé.

Le cheval a reçu de graves blessures et la voiture a été réduite en pièces.

L'accident est attribué à la profonde obscurité qui règnait à cet endroit.

L'AMI DE L'ORDRE 7/3/1896

CHEMINS DE FER VICINAUX

Nous apprenons que la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux vient de solliciter du Gouvernement la prise en considération de la ligne de Couvin à Le Bruyl.

L'AMI DE L'ORDRE 20/4/1896

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 18 AVRIL

Prolongation du chemin de fer vicinal d'Onoz-Spy jusque Namur-Gare:

La Commission décide de ne pas faire opposition au troisième projet.

Le Conseil adopte.

L'AMI DE L'ORDRE 22/4/1896

LE VICINAL ONOZ-SPY JUSQUE NAMUR

Les plans pour la continuation de la ligne d'Onoz-Spy jusque la Gare de Namur sont terminés.

Acceptés par le Conseil Communal dans sa dernière séance, ils sont actuellement à la Députation Permanente.

On peut donc considérer la chose comme réglée.

L'AMI DE L'ORDRE 22/4/1896

LA PLANTE ACCIDENT

Le chien de chasse de Mr Paridant de La Plante que promenait son jardinier ce lundi vers 11 heures a été atteint par le tram et après avoir été traîné sur une dizaine de mètres a été réduit en bouillie.

Ce chien était d'une grande beauté et d'une grande valeur. Dernièrement, son maître avait refusé de le céder pour une somme considérable.

L'AMI DE L'ORDRE 8/5/1896

ACCIDENT A LA PLANTE

Ce matin, vers 8 heures 40, un tombereau chargé de briques passait sur la route quand le tram l'accrocha par derrière et renversa le cheval. Celui-ci fut relevé. Il n'était pas blessé.

L'AMI DE L'ORDRE 4/6/1896

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 2 JUIL

Prolongement du chemin de fer vicinal de Spy-Onoz vers Namur.

Le Conseil vote une formalité relative aux expropriations nécessaires.

L'AMI DE L'ORDRE 6/7/1896

DERAILLEMENT

Hier, vers minuit, le tram Namur-Wépion est sorti des rails près du kursaal, au lieu-dit "Cul du Tan".

Ce déraillement a causé un retard de trente minutes environ.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

L'AMI DE L'ORDRE 11/7/1896

ACCIDENT A LA PLANTE

Hier, vers 5 heures du soir, un camion chargé de briques a été accroché à l'avancée de La Plante par le tram venant de Namur.

Le cheval a été blessé et le tombereau en partie brisé.

L'attelage appartenait à M. Berger, de La Plante.

Une enquête est ouverte.

L'AMI DE L'ORDRE 10/9/1896

UN HOMME TUE A LESVES

Lundi, vers 9 heures du soir, le tram vicinal Namur-St-Gérard a tué, près de la Station de Lesves, un individu qui était couché sur la bordure qui longe la voie. Il a été tué sur le coup. Il portait à la tête plusieurs affreuses blessures.

C'est un appelé R..., de Malonne. Il était passé l'après-midi dans les cafés des environs où il s'était livré à de copieuses libations.

Le juge d'instruction de Namur s'est rendu sur les lieux de l'accident mardi après-midi.

L'AMI DE L'ORDRE 17/9/1896

CHEMIN DE FER VICINAL DE SAMSON A ANDENNE PROLONGEMENT JUSQUE HUY

Par arrêté royal du 5 septembre, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est déclarée concessionnaire du prolongement jusque Huy du chemin de Fer Vicinal de Samson à Andenne.

L'AMI DE L'ORDRE 1/10/1896

HORRIBLE ACCIDENT UN ENFANT ECRASE PAR LE TRAM

Hier, vers 2 heures 15, au Rempart Ad Aquam, au moment où le tram Namur-Wépion quittait la passerelle à allure modérée et s'engageait sur le Rempart, une petite fille qui jouait dans la voisinage avec d'autres enfants est venue se jeter au devant de la machine.

Le machiniste qui, conformément au règlement, faisait sonner le cornet, n'avait rien aperçu tant la chose s'est déroulée rapidement. Il stoppa aussitôt, mais déjà la pauvre petite, trainée sur une longueur de plusieurs mètres, avait été tuée sur le coup et horriblement mutilée.

M. Salpêtre, commissaire à la 2ème section, a ouvert une enquête.

L'AMI DE L'ORDRE 8/10/1896

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 6 OCTOBRE

Namur-Citadelle: Modification à la convention de tramway à la Station du Funiculaire par Salzinnes:

La Société Namur-Citadelle demande à pouvoir employer la traction électrique par câble aérien.

Le Bourgmestre signale que la Société a le droit de prendre la traction électrique. Il s'agit de savoir si on autorise le câble aérien ou le câble souterrain.

Le Conseil prononce le renvoi aux commissions des travaux publics et du contentieux.

L'AMI DE L'ORDRE 10/10/1896

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR DU 8 OCTOBRE

M. Corbiaux développe la proposition demandant l'émission d'un voeu de voir créer un chemin de fer vicinal de Dinant à Cerfontaine.

Il montre la nécessité de la création de ce chemin de fer pour les justiciables de l'arrondissement de Philippeville.

Une commission sera constituée pour donner à cette question la solution qu'elle mérite.

L'AMI DE L'ORDRE 11/10/1896

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR DU 9 OCTOBRE

M. Develette développe la proposition qu'il a déposée priant le Conseil Provincial d'émettre un voeu pour qu'il soit procédé aux études préliminaires du chemin de fer vicinal de Lesves-Bioul-Warnant qui aurait pour effet de tirer Bioul de son isolement, qui pourtant est après Dinant la commune la plus peuplée de l'arrondissement. Lesves et Warnant sont également des communes importantes.

Renvoi aux commissions.

L'AMI DE L'ORDRE 19/10/1896

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR DU 17 OCTOBRE

M. Camus demande à la Députation Permanente des nouvelles du prolongement de la ligne Andenne-Sorée.

Le génie militaire s'oppose à ce prolongement.

L'AMI DE L'ORDRE 27/10/1896

ACCIDENT A SPY

Hier, le service des trams a été interrompu dans l'après-midi jusque 4 heures par suite de l'éboulement d'un four à chaux construit récemment contre la voie ferrée, au lieu-dit "Chauffour".

Les travaux de déblayement ont été menés assez vivement grâce à l'initiative du personnel des chemins de fer vicinaux et à la bonne volonté des gens des environs qui se sont empressés d'apporter leur concours.

Cet éboulement s'est produit quelques minutes avant le passage du tram et a été constaté par le chef piocheur de service qui s'est empressé de se porter au devant du tram.

L'AMI DE L'ORDRE 10/11/1896

WÉPION ACCIDENT

Hier soir, un accident de tram et de voiture est arrivé à Wépion.

Un chariot de M. Feraille, brasseur à Bioul, venant vers Namur, a été pris en écharpe sur la route par le tram de Namur-Wépion.

Heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Les chevaux n'ont pas non plus été blessés, mais le chariot a été endommagé.

Une lanterne du tram a été brisée.

L'AMI DE L'ORDRE 17/11/1896

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 16 NOVEMBRE

Motions d'ordre:

M. Borlée demande s'il n'y a pas moyen de faire placer des réverbères sur la passerelle du Confluent par la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

Le Collège fera des demandes auprès de la S.N.C.V.

M. Grafé présente des observations au sujet de la marche des chemins de fer vicinaux dans les rues de la ville. Les trams marchent avec une rapidité dangereuse pour la sécurité des passants.

On fera des remarques à la S.N.C.V.

Chemin de Fer Vicinal Namur-Hannut:

Après échange de vues, cette question est renvoyée aux commissions avec prière d'une prompte étude.

L'AMI DE L'ORDRE 15/12/1896

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 14 DECEMBRE

Il est donné connaissance du rapport de la commission de l'Industrie et du Commerce sur le projet de construction d'un chemin de fer vicinal de Namur à Hannut, qui conclut en engageant le Conseil Communal à donner son approbation au projet de construction du tronçon Namur-Forville.

Ces conclusions sont adoptées (trois abstentions).

L'AMI DE L'ORDRE 30/12/1896

LE BRULY LE TRAM

Quand il y a un an ou deux on a parlé pour la première fois de la construction d'un chemin de fer vicinal de Couvin à Bruly, beaucoup croyaient que ce serait encore longtemps le rêve de quelques uns.

Pas du tout: le projet devient de plus en plus sérieux et il paraît que les études commenceront bientôt, les communes intéressées ayant donné un avis favorable. La voie ne s'arrêterait pas au Bruly, mais se prolongerait jusque Chimay par Cul-des-Sarts.

L'AMI DE L'ORDRE 3/2/1897

MALONNE UN HOMME MORTELLEMENT BLESSE PAR LE TRAM

Un accident s'est produit hier soir vers 6 heures sur la route entre Malonne-Port et Bauce.

Le nommé Jules Sevrin, de Bauce, âgé de 36 ans a été tamponné par la locomotive du tram. On ne sait comment l'accident s'est produit. Il faisait très sombre hier soir, et à l'endroit où l'accident a eu lieu, le tram décrit une courbe assez prononcée, ce qui a pu tromper le pauvre Sevrin sur la direction que suivait le tram.

On s'empressa autour de la malheureuse victime qui était mortellement atteinte et succomba deux heures après.

L'émotion produite par ce pénible accident a été vive, tant parmi le personnel du vicinal qu'à Bauce et à Malonne.

L'AMI DE L'ORDRE 9/2/1897

LE VICINAL ONOZ-FLEURUS

Le vicinal Onoz-Fleurus est en voie d'exécution.

On a mis la main à la cognée -c'est le cas de la dire- car toute une série d'arbres avoisinant la station d'Onoz est tombée sous la hache des bûcherons.

La tranchée rendue nécessaire par la courbe très prononcée à cet endroit de la route Onoz-Velaines va être par conséquent entamée bientôt.

Toutefois, on ne prévoit pas l'exploitation définitive du tram avant septembre prochain.

L'AMI DE L'ORDRE 22/2/1897

LE VICINAL HUY-GIVES

Le chemin de fer vicinal de Huy-Gives est à peu près terminé.

Il sera mis en exploitation le premier avril prochain.

L'AMI DE L'ORDRE 22/2/1897

LIGNES VICINALES

<u>Lignes:</u>	<u>Recettes totales</u>	
	<u>1895</u>	<u>1896</u>
Andenne-Eghezée:	95.487,58	105.318,76
Melreux-Laroche:	74.561,29	83.136,32
Poix-St-Hubert:	35.691,82	38.093,24
Samson-Andenne-Gives:	43.664,42	53.264,08
Bourcy-Houffalize:	24.041,63	26.930,30
Grupont-Wellin:	43.160,20	49.170,90
Wépion-Namur-Malonne-Saint-Gérard:	95.894,95	138.547,21
Andenne-Sorée:	43.430,93	49.895,11
Namur-Onoz:	45.267,90	49.500,90

La ligne Eghezée-Saint-Denis-Bovesse, mise en exploitation le 20 septembre 1895 a rapporté de cette date du 31 décembre 1896 54.051 frs.

L'AMI DE L'ORDRE 25/2/1897

LIGNE VICINALE ANDENNE-EGHEZEE

Le capital afférent à cette ligne est porté de 695.000 francs à 820.000 francs.

L'AMI DE L'ORDRE 2/3/1897

CONSTRUCTION D'UN TRAMWAY

Le ministre de l'agriculture et des travaux publics fait savoir qu'en exécution de l'article 10 de l'A.R. du 10/9/1875, les pièces constituant le projet de construction d'un tramway sur le territoire de Namur entre la place de la Station et l'ancienne porte de La Plante par les rues Mathieu, de Fer, de l'Ange, la place d'Armes, les rues du pont, de l'Hôpital et Notre-Dame, avec voie de retour par les rues Saint-Jacques et Godefroid, seront déposées du 10 mars au 10 avril prochains, à l'hôtel du Gouvernement Provincial, où un registre sera ouvert pour recevoir les observations auxquelles ce projet pourrait donner lieu.

Bruxelles, le 26 février 1897.

Léon De Bruyn.

L'AMI DE L'ORDRE 4/3/1897

ANDENNE ACCIDENT

Un grave accident est arrivé avant-hier à Andenne, au moment où le tram arrivant de Sorée à 9 heures 1/2 traversait le passage de Volomont.

Une femme, nommée Flore Léonet, voulut passer. Malheureusement, elle glissa et ne put se relever assez vite. Elle fut atteinte par le tram et tuée sur le coup.

L'AMI DE L'ORDRE 19/3/1897

LE VICINAL NAMUR-FORVILLE

Nous apprenons que la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux vient de décider de créer le chemin de fer vicinal de Namur à Forville en attendant que le changement de dispositions de certaines communes liégeoises permette de réaliser la ligne projetée de Namur à Hannut.

La section de Namur à Forville aura une longueur de 17 km. 630. Elle nécessitera un capital de 1.112.000 frs, soit 63.074 frs par kilomètre.

L'Etat interviendra pour la moitié et la province pour un tiers du capital. Il restera le sixième, soit 186.000 frs à souscrire par les communes intéressées dans les proportions suivantes: Namur: 76.000 frs (annuités de 2.260 frs) - Champion: 27.000 frs (annuités de 945 frs) - Marchovelette: 14.000 frs (annuités de 490 frs) - Gelbressée: 11.000 frs (annuités de 385 francs) - Franc-Warêt: 15.000 frs (annuités de 525 frs) - Noville-les-Bois: 33.000 frs (annuités de 1.155 frs) et Forville: 10.000 frs (annuités de 350 francs).

L'AMI DE L'ORDRE 10/4/1897

CONSEIL COMMUNAL DU 9 AVRIL

Point 4: Tramway entre la Place de la Station et La Plante:

Le dossier de l'enquête est renvoyé aux commissions.

L'AMI DE L'ORDRE 7/5/1897

TRAMWAY ENTRE ROCHEFORT ET ALLE

Dimanche, une réunion importante a eu lieu à Rochefort, sous la présidence du Bourgmestre Delvaux, au sujet de la création d'un chemin de fer vicinal reliant la vallée de la Lesse à la Semois.

M. de Burllet, Directeur Général de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, avait bien voulu assister à cette séance, accompagné de Mr Bellefroid.

Après des échanges de vues entre les personnes présentes et M. le Directeur Général, il a été décidé de mettre à l'étude deux projets réunissant chacun les adhésions de nombreuses communes.

L'AMI DE L'ORDRE 19/5/1897

LE VICINAL NAMUR-SPY-ONOZ

Cette ligne comportait au 31 décembre dernier un développement de 14,56 km.

Le capital du premier établissement était de 800.000 frs sur lesquels on avait dépensé à la même date 621.277 frs 77.

Le bénéfice net de l'exploitation a été de 21.077 frs, ce qui a permis de distribuer 3,37%.

Dans la constitution du capital, l'Etat est intervenu pour 200.000 francs, la province pour 265.000 frs, les communes pour 320.000 frs et des particuliers pour 12.000 frs.

Les principales marchandises qui ont été transportées sur cette ligne sont la chaux et le charbon.

La Société accorde des conditions spéciales pour les marchandises à transporter entre Spy et Onoz.

La Société a d'autre part procédé le 27 janvier dernier à l'adjudication des travaux de la ligne d'Onoz à Fleurus. Elle espère voir terminer prochainement des formalités relatives à l'expropriation de quelques emprises par voie judiciaire.

L'AMI DE L'ORDRE 12/6/1897

CONSEIL COMMUNAL DU 21 MAI 1897

Construction d'un tramway entre la Gare et La Plante:

M. Golenvaux donne lecture d'un avis favorable à la construction de ce tramway.

Chemin de Fer Vicinal de Namur-Hannut (section Namur-Forville):

La part contributive de la ville de Namur est de 76.000 francs à verser par annuités de 2.600 francs pendant 90 ans.

L'AMI DE L'ORDRE 12/6/1897

CHEMINS DE FER VICINAUX

Nous apprenons que la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux vient de demander la prise en considération:

1) du prolongement jusque Profondeville de la ligne de Saint-Gérard à Wépion.

2) d'un embranchement de la même ligne depuis l'église de Salzinnes jusqu'au plateau de la Citadelle de Namur.

Nous sommes persuadés que l'annonce de ces deux bonnes nouvelles réjouira grandement les namurois et leurs voisins des bords de la Meuse.

L'AMI DE L'ORDRE 29/6/1897

CHEMIN DE FER VICINAL DE WEPION-NAMUR-MALONNE-ST-GERARD

Prix et conditions de transports:

Article 1. Les transports de céréales, graines, farines et son effectués en wagons ouverts par charges complètes de 5.000 kgs minimum ou payant pour ce poids seront taxés sur le chemin de fer vicinal de Wépion-Namur-Malonne-Saint-Gérard au prix de 7 centimes par tonne-kilomètre plus 50 centimes de frais fixes par tonne.

Article 2. En cas d'emploi de wagons couverts à la demande des expéditeurs, le prix des transports appliqué au poids total de l'expédition sera augmenté de 10% Cette augmentation ne portera pas sur les frais accessoires.

L'AMI DE L'ORDRE 5/7/1897

LA PASSERELLE

Il y avait foule hier sur la passerelle du confluent d'où l'on apercevait fort bien les péripéties des joutes nautiques.

La passerelle était littéralement envahie par un nombreux public et les tramways vicinaux ont dû prendre mille précautions pour ne pas écrabouiller les curieux.

L'AMI DE L'ORDRE 9/7/1897

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR DU 8 JUILLET 1897

Dépôt d'une proposition de MM. Huart, Bribosia et Saintraint, demandant l'émission d'un voeu pour que le vicinal d'Andenne-Samson soit prolongé jusque Namur en passant par la Station et le Faubourg de Jambes.

Renvoi aux commissions.

L'AMI DE L'ORDRE 15/7/1897
LIGNE STATTE-BIERWART

On sait que certaines communes se refusent absolument à participer à la formation du capital nécessaire pour créer le vicinal de Statte-Bierwart.

Il manque une somme de 125.000 francs.

On apprend que ces fonds ont été faits par un vaste établissement industriel situé sur les bords de la Meuse et qui possède de très nombreux et considérables intérêts dans les communes favorables ou non à la création de ce chemin de fer vicinal.

L'AMI DE L'ORDRE 19/7/1897
CHEMINS DE FER VICINAUX DE NAMUR

Le lundi 19 juillet, à l'occasion des courses aux chevaux sur la plaine de Malonne (Bauce) des trams spéciaux partiront de Namur-Station à 12 h.50, 13 h.22, 13 h.57, 14 h.02, 14 h.10, 14 h.40, 15 h.15 et 15 h.22 pour le champ de courses.

Pour le retour des train spéciaux partiront de Malonne (champ de courses) à 16 h.35, 16 h.45, 17 h.20, 17 h.56, 18 h.40, 19 h.07 et 19 h.36.

L'AMI DE L'ORDRE 29/7/1897
CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 28 JUILLET

Il est acquis maintenant que le chemin de fer vicinal de Namur à Hannut va passer par Bomel.

Le Collège est en négociation avec la Compagnie des Chemins de Fer Vicinaux pour créer une rue très importante prévue dans le tracé du vicinal.

L'AMI DE L'ORDRE 30/7/1897

ACCIDENT

Hier, place de la Gare, un ouvrier manoeuvre qui était en train de travailler n'aperçut pas un tram qui venait derrière lui.

Il fut atteint et eut un pied broyé. On croit que l'amputation sera nécessaire.

L'AMI DE L'ORDRE 19/8/1897

AUX VICINAUX

Par arrêté royal du 10 août, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est autorisée à établir et à exploiter à titre de partie intégrante de la ligne vicinale Namur-Spy-Onoz, la partie de cette ligne s'étendant sur le territoire des communes de Saint-Servais et Namur, suivant les indications des plans approuvés par le Ministre des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes.

L'AMI DE L'ORDRE 23/8/1897

WÉPION GRAVE ACCIDENT DE TRAM

Un grave accident de tram, dû uniquement à l'imprudence ou l'inconscience de la victime, vient de se produire à Wépion.

Hier soir, un nommé Joseph Warlin, âgé de 31 ans, domicilié à Fooz, a sauté d'une plate-forme du tram vicinal en pleine vitesse, pour rejoindre, paraît-il, des gens qui l'appelaient.

Les agents du tram, aidés de témoins, ont relevé le blessé qui ne donnait plus signe de vie.

Les médecins, arrivés en toute hâte, ont jugé son état très grave et l'ont fait reconduire chez lui.

L'AMI DE L'ORDRE 28/8/1897

WÉPION

M. Joseph Warlin, qui s'était gravement blessé en sautant d'un tram dimanche à Wépion, est décédé hier matin.

L'AMI DE L'ORDRE 31/8/1897

VOL A LA STATION DU VICINAL A MALONNE-PORT

Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs se sont introduits dans les bureaux du chemin de fer vicinal à Malonne-Port.

Ils ont fracturé le coffre-fort et ont enlevé de celui-ci une somme d'environ 1.500 francs.

Le Parquet a fait hier une descente sur les lieux.

Un ouvrier qui logeait dans une chambre située au dessus du bureau n'a rien entendu.

L'AMI DE L'ORDRE 19/9/1897

CHEMIN DE FER VICINAL MELREUX-LAROCHE

Par arrêté royal du 6/9/1897, la prise et la remise à domicile à Laroche des expéditions des marchandises (charges incomplètes) à transporter sur le chemin de fer vicinal Melreux-Laroche, sont effectuées à la demande des expéditeurs ou des destinataires aux prix suivants:

30 kgs ou moins: 10 cent.

de 31 à 80 kgs: 15 cent.

de 81 à 100 kgs: 20 cent.

de 101 à 3.500 kgs: 15 cent., par fraction indivisible de 100 kgs avec minimum de 35 cent.

Pour les expéditions à remettre à domicile par exprès les taxes fixées ci-dessus seront augmentées de 10%.

L'AMI DE L'ORDRE 24/9/1897

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 23 SEPTEMBRE

Chemin de fer Vicinal Namur-Forville:

Il est donné lecture d'un rapport favorable au projet présenté par la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

On y présentera des observations relatives au boulevard d'Heuvy.

La ligne aboutira à la Gare, mais il y a lieu de prévoir l'encombrement sur la place de la Gare par l'arrivée de deux nouvelles lignes.

CHUTE

Hier, vers 2 heures et demie, un gamin de douze ans, Louis Pirsoul, qui jouait sur la passerelle du vicinal au confluent est tombé d'une hauteur de quatre mètres et s'est cassé la jambe.

Il a reçu les soins du docteur Martin.

L'AMI DE L'ORDRE 15/10/1897

LE VICINAL SAMSON-ANDENNE

Deux modifications sont faites à l'horaire des trams à partir du 1er octobre:

Le tram n° 42 partant de Grand-Moinil à 7 h.25 est avancé de 13 minutes sur tout son parcours et le tram partant d'Andenne à 6 h.34 est avancé de 24 minutes.

L'AMI DE L'ORDRE 31/10/1897

LE VICINAL NAMUR-NOVILLE-LES-BOIS-FORVILLE

Un correspondant de Noville-les-Bois se plaint de la lenteur que subit cette nouvelle et importante ligne vicinale que les habitants de Noville-les-Bois et Forville attendent avec impatience.

Il nous demande d'être l'interprète de ces populations en réclamant la solution urgente des difficultés secondaires qui retardent la mise en adjudication du tram adopté.

Nous donnons acte à notre correspondant de ses plaintes bien légitimes et souhaitons voir se réaliser le plus promptement possible à la satisfaction de tous les intéressés cette importante voie de communication entre notre ville et de nombreuses communes de l'arrondissement.

L'AMI DE L'ORDRE 20/12/1897

COUVIN

Les journaux ont annoncé le prochain établissement d'une ligne de tram vicinal de Chimay à Cul-des-Sarts.

Nous tenons à compléter ces renseignements en annonçant que le tram de Couvin à Rocroi qui doit compléter le réseau de lignes si désiré par

les populations de la frontière est aussi en bonne voie d'exécution.

On fait actuellement à la Société Nationale les études que comporte la question.

Les ingénieurs sont sur les lieux et il résulte de leurs premières recherches que la voie suivra la route en grande partie.

Parfois elle devra s'en écarter, mais ce détail n'a pas d'importance.

Les études vont être poussées le plus fort possible et nous avons la promesse formelle que tout marchera rapidement.

Les populations si intéressées de ce coin de la province seront bientôt dotées d'un système de voies de communication qu'elles avaient réclamé en vain jusqu'ici.

L'AMI DE L'ORDRE 23/12/1897

COUVIN

Un ingénieur de la Société des Chemins de Fer Vicinaux s'occupe actuellement du tracé de la ligne de Couvin-Le Bruly-Cul-des-Sarts.

L'AMI DE L'ORDRE 27/12/1897

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 24 DECEMBRE

Chemin de Fer Vicinal de Forville.

Renvoi aux commissions compétentes.

L'AMI DE L'ORDRE 29/12/1897

AUX VICINAUX

Il est question d'augmenter le nombre des commissaires de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux et de le porter à neuf pour avoir un commissaire par province.

L'AMI DE L'ORDRE 27/1/1898

CHEMINS DE FER VICINAUX ANDENNE-SORÉE & EGHEZÉE-SAINT-DENIS-BOVESSE

Un arrêté royal du 24 janvier 1898 stipule:

article 1: des abonnements généraux valables pour des distances de 1 à 4 kilomètres seront délivrés sur les chemins de fer Andenne-Sorée et Eghezée-Saint-Denis-Bovesse, aux prix indiqués par les barèmes approuvés par arrêté du 30/11/1894 pour les chemins de fer vicinaux Andenne-Eghezée et Samson-Andenne-Gives.

article 2: le présent arrêté sortira ses effets quinze jours après sa parution au Moniteur.

L'AMI DE L'ORDRE 11/2/1898

GRAVE ACCIDENT A SAINT-SERVAIS

Ce matin, vers 8 heures, au travaux du vicinal à Saint-Servais, le chef-piocheur Jules Cassart a été grièvement blessé.

En manoeuvrant une rame de wagons chargés de terre, il a été pressé contre la traverse de la machine et le buttoir d'un wagon.

Les médecins qui lui ont donné leurs soins se peuvent actuellement se prononcer sur les conséquences de ses blessures.

L'AMI DE L'ORDRE 12/2/1898

L'ACCIDENT DE SAINT-SERVAIS

Malgré les soins dévoués des médecins, M. Jules Cassart, chef-piocheur, blessé hier aux travaux du vicinal à Saint-Servais, est décédé vers midi.

L'AMI DE L'ORDRE 13/2/1898

TRAMWAY DE LA GARE A LA PLANTE

M. Golenvaux donne connaissance du résultat de l'enquête complémentaire:

La traction animale sera remplacée par la traction électrique.

L'AMI DE L'ORDRE 16/2/1898
AUX CHEMINS DE FER VICINAUX

Pendant l'année 1897, les recettes du chemin de fer vicinal Wépion-Namur-St-Gérard, qui a une étendue de 35 km.21 se sont élevées à 157.773 frs 51 contre 138.547 frs 21 en 1896.

Cette somme représente une recette moyenne par jour-kilomètre de 10,75 frs en 1896 et de 12 frs 12 en 1897 et une recette moyenne de 0 fr 32 en en 1896 contre 0 fr 91 en 1897, par train-kilomètre.

Pour la ligne Namur-Onoz, qui comprend 14 km.49, on atteint 56.819 frs 15 pour l'année 1897 contre 49.500 frs 90 en 1896, soit une recette par jour-kilomètre de 9 frs 33 en 1896 et de 10 frs 74 en 1897, et une recette moyenne par train-kilomètre de 0 frs 92 en 1896 contre 1 fr.05 en 1897.

L'AMI DE L'ORDRE 21/2/1898
ROCHEFORT LE VICINAL

Le projet de construction d'un chemin de fer vicinal de Rochefort à Wellin, par Han-sur-Lesse va être réalisé. Le nouveau tramway sera prolongé vers Daverdisse, Gedinne et la vallée de la Semois.

Les communes intéressées, Wellin, Gembes, Daverdisse, Gedinne, Alle, etc. viennent de souscrire leur part de participation dans les frais de construction. Les études définitives vont commencer immédiatement par Rochefort.

Ce nouveau tramway sera une bonne aubaine pour les industries. Il sera surtout d'un grand secours pour l'exploitation des immenses forêts et établira en outre une communication directe entre les vallées de la Lesse et de la Semois.

L'AMI DE L'ORDRE 5/3/1898

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 4 MARS 1898

1) chemin de fer vicinal:

Déplacement des voies et repavage de la place de la Gare.

M. Golenvaux propose la remise pour compléter les études. Adopté.

2) Construction d'un chemin de fer vicinal de Namur à Perwez-Brabant:

Le Conseil vote la proposition de participation de la ville dans les frais d'étude de cette ligne.

L'AMI DE L'ORDRE 6/3/1898

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 4 MARS 1898

Route reliant celle de Bomel au Fonds d'Arquet - Expropriations à faire.

Le montant des achats à faire s'élève à 129.500 frs, somme dans laquelle la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux interviendra pour 65.000 frs.

Le Conseil accorde son vote à condition que la S.N.C.V. assure le paiement promis et se prononce avant le 15 mars, date à laquelle les engagements contractés par les propriétaires deviennent nuls.

L'AMI DE L'ORDRE 8/3/1898

TRAM ELECTRIQUE A HAN S/LESSE

La jolie cité de Han va se voir doter d'un tramway électrique.

Il aura son point de départ à quelque distance du vicinal Rochefort-Wellin, car les habitants s'opposent au raccordement, prétendant qu'il serait préjudiciable au commerce local.

Le tram électrique contournera la montagne pour arriver finalement au sommet.

UN VICINAL DINANT-FLORENNES

Le Gouvernement a décidé la construction du chemin de fer vicinal Dinant-Florennes et fixe sa part d'intervention à 660.000 francs.

La Députation Permanente de Namur vient d'arrêter la participation de la province pour une somme de 440.000 francs.

Les communes de Dinant, Rosée, Corennes, Anthée, Morville, Serville, Gérin, Weillen, Onhaye et Florennes ont souscrit entre elles une somme de 220.000 francs.

Le capital nécessaire à la construction de cette ligne se trouve entièrement constitué et la mise en adjudication se fera à bref délai

Le coût de ce chemin de fer vicinal s'élèvera à la somme de 1.320.000 francs.

L'AMI DE L'ORDRE 10/3/1898

HAN-SUR-LESSE

Le Gouverneur de la Province de Namur fait connaître que la commission chargée de l'enquête sur le projet de l'établissement d'un chemin de fer électrique entre Han-sur-Lesse (Village) et la grotte de Han (Gouffre de Belvaux) se réunira à la Maison Communale de Han-sur-Lesse le samedi 19 mars à 2 heures de relevée (14 heures).

Elle entendra en séance publique les personnes qui désireraient présenter des observations.

L'AMI DE L'ORDRE 12/3/1898

CHEMIN DE FER VICINAL DE ANDENNE-EGHEZEE SAMSON-ANDENNE-HUY & ANDENNE-SOREE

La prise et remise à domicile des expéditions de marchandises par charges incomplètes, grande et petite vitesse, à destination ou en provenance d'une des lignes vicinales de Eghezée-Andenne, Samson-Andenne-Huy et Andenne-Sorée, seront, dit un arrêté ministériel, effectuées à la demande expresse des expéditeurs ou des destinataires, aux prix suivants: 3 centimes par 10 kgs avec minimum de 10 centimes par expédition.

GRAVE ACCIDENT DE ROULAGE SUR LA LIGNE VICINALE HUY-ANDENNE

Un terrible accident est arrivé jeudi soir sur la route de Huy à Andenne.

Une voiture appartenant à Mr Thonet, savonnier à Stasse, se trouvait sur la voie du vicinal.

Le tram de 7 heures 27 arrivait et le charretier accourut pour faire dégager la voie ferrée par son véhicule, mais il arriva trop tard.

Le tram tamponna la charrette et son conducteur. Le cheval fut tué sur le coup et le conducteur écrasé.

L'AMI DE L'ORDRE 22/3/1898

FETE DE LA FEDERATION WALONNE

A l'occasion de la grande fête dramatique organisée par la Fédération Wallonne de la province de Namur, des trams spéciaux partiront de Namur Station à 23 heures 45 (11 heures 45 du soir), vers Salzinnes, Malonne et Lesves et vers La Plante et Fooz-Wépion, ainsi que de Namur-Sainte-Croix vers Spy et Onoz.

L'AMI DE L'ORDRE 7/4/1898

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 6 AVRIL

La Société Namur-Citadelle demande un nouveau délai de six mois, promettant d'affecter une somme de 250.000 francs au paiement de certaines dettes et à la continuation des travaux, de telle sorte que dans six mois l'hôtel, le funiculaire et les installations hydrothérapeutiques seront en exploitation.

La société va faire appel à de nouveaux capitaux.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une voix.

L'AMI DE L'ORDRE 24/4/1898

CHEMIN DE FER VICINAL DE WÉPION-NAMUR-MALONNE-ST GERARD & NAMUR-SPY-ONNOZ

Le Moniteur publie ce jeudi l'arrêté ministériel suivant:

article 1. Des abonnements d'ouvriers, valables pour un seul voyage par jour, soit à l'aller, soit au retour, seront délivrés sur les chemins de fer vicinaux de Namur-Spy-Onnoz et de Wépion-Namur-Malonne-St-Gérard aux prix prévus pour les abonnements ouvriers valables pour six ou sept déplacements par semaine réduits de 50%.

article 2. Le présent arrêté sortira ses effets quinze jours après sa parution du Moniteur.

L'AMI DE L'ORDRE 6/5/1898

A LA CITADELLE

Les travaux de l'hôtel et du funiculaire de Namur-Citadelle sont activement poussés.

Pour la fin du mois, nous assure-t-on, le funiculaire sera en exploitation et une partie de l'hôtel sera aménagée de façon à pouvoir en faire l'inauguration provisoire.

L'AMI DE L'ORDRE 18/5/1898

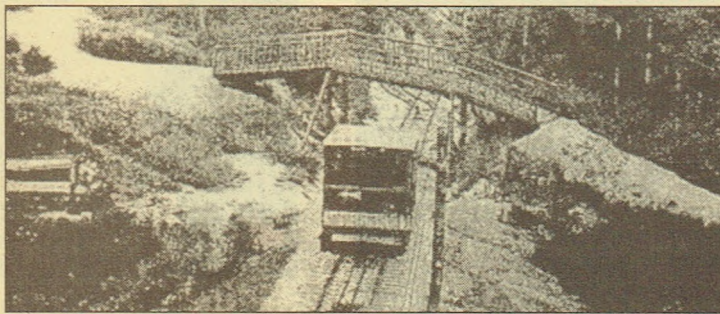
ACCIDENT AU FUNICULAIRE

Mardi, vers 6 heures du matin, un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit au funiculaire de la Citadelle.

NAMUR /// FUNICULAIRE

Le funiculaire de la Plante: incroyable mais vrai!

De 1898 à 1907, il était possible de rallier le point culminant du parc du Champeau, l'actuel château de la citadelle, en train...



La grande époque...

Le site de la citadelle, à Namur, en aura vu passer des hommes, des guerres, des promeneurs et des lubies. Mais qui se souvient encore que ce bel éperon rocheux, qui plonge le pied droit dans la Meuse et le gauche dans la Sambre, a également, comme les vaches dans leur pré, regardé passer les trains.

Tous les Namurois se souviennent de l'ancien téléphérique de la citadelle, il n'a été fermé qu'assez récemment à cause du danger que pouvaient repré-

senfer les chutes de pierres, mais auparavant, c'était une véritable célébrité touristique. Pendant un temps, une nacelle déclassée a même trôné dans la hall de la gare afin d'inspirer les touristes. Rien d'étonnant, du reste; depuis le belvédère, la vue est magnifique, ce qui fait du parc du Champeau un objectif idéal pour les balades dominicales. Toute médaille a son revers : depuis les bords de Meuse, la montée est rude et a de quoi décourager bon nombre de candidats. Ce n'est pas pour rien que, dès

l'antiquité, le lieu a servi de place forte aux Namurois.

L'aménagement de la citadelle

Il fallut attendre Léopold II pour que l'aménagement du site à des fins touristiques soit envisagé sérieusement. Sous la houlette de ce grand bâtisseur, le site de la citadelle fut radicalement modifié. La Route des Panoramas et La Merveilleuse furent créées et les premiers arbres furent plantés. C'est à cette époque que germa l'idée d'un funiculaire permettant aux amateurs de se rendre sans effort jusqu'à l'hôtel qui venait d'être construit. Dès 1892, l'architecte royal prit contact avec le Conseil Communal afin d'examiner la possibilité d'un funiculaire qui prendrait son départ à La Plante, juste derrière l'actuel casino, pour rejoindre « une petite ville de style grec » qui serait construite au sommet. Un parcours de près de 900 mètres.

Les travaux, confiés à une



L'arrivée à l'hôtel

entreprise namuroise, démarrèrent en 1896. Le parcours définitif conduisait du Tienne des Biches au hall vitré de l'hôtel, en enjambant la gorge du Bulley. A compter de cette date, fut donc possible de rallier l'esplanade de la Citadelle en train. Il faut croire que l'idée, sans doute trop ambitieuse, ne rencontra pas le succès espéré puisque l'exploitation ne dura pas plus d'une dizaine d'années.

Tout comme le téléphérique, le funiculaire namurois a disparu sans laisser de trace. Les pylônes ont été recouverts de terre et les voies ont été démantelées. Unique témoignage de cette époque révolue : des cartes postales jaunies et quelques lignes dans les guides touristiques d'avant (la première) guerre.

Bertrand BOUCKAERT

Un wagon remontant à vide le plan incliné et un autre, chargé, descendait, lorsque le câble d'acier cassa net et le wagon vide dégringola la pente rapide avec une vitesse vertigineuse pour venir s'écraser contre le bloc d'arrêt qu'il rasa net.

Les débris du wagon furent projetés dans toutes les directions.

Quant au deuxième wagon, chargé, il fut retenu par les grappins.

A cet endroit, la Citadelle a une hauteur de 127 mètres et la voie une pente de 40 à 50 centimètres, ce qui donne une idée de la vitesse effroyable qu'avait acquise le wagon au moment où il a été pulvérisé.

Heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personnes, aucun ouvrier ne se trouvant à proximité à ce moment.

L'AMI DE L'ORDRE 2/6/1898

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-FORVILLE

Un arrêté royal du 19 mai accorde à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux la concession du chemin de fer vicinal Namur-Forville.

Il approuve les délibérations des conseils communaux relatives à ce chemin de fer.

Enfin, il stipule que l'Etat interviendra pour 556.000 frs dans la formation du capital afférent audit chemin de fer vicinal.

Voilà donc Namur dotée d'une nouvelle ligne vicinale.

L'AMI DE L'ORDRE 11/6/1898

LE VICINAL NAMUR-FORVILLE

C'est chose faite: le vicinal est décrété.

Les plans sont invariablement arrêtés et l'exécution va commencer de suite après l'acquisition des terrains dont on va s'occuper incessamment.

D'autre part, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux a fait avec la Ville une convention au sujet de la rue à créer au Fond d'Arquet et elle payera de ce chef une somme importante.

Voilà donc des garanties irrécusables qui sont de nature à calmer les plus incrédules.

L'AMI DE L'ORDRE 18/6/1898

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-WEPION-PROFONDEVILLE

La Société a reçu récemment l'arrêté qui l'autorise à prolonger la ligne de Wépion jusque Profondeville.

Excellente nouvelle pour la contrée et surcroît de prospérité assuré pour l'entreprise.

On espère que les travaux seront exécutés promptement.

L'AMI DE L'ORDRE 27/6/1898

Manifestation en l'honneur de M. Alfred Becquet à l'Hôtel-Citadelle.

M. de Pierpont annonce que le Funiculaire ne fonctionnera pas, les autorisations administratives n'ayant pas encore été obtenues.

NOTE

Les Archives de l'Etat à Namur n'étant pas en possession du journal l'Ami de l'Ordre du second semestre de 1898, nous avons dû nous contenter de glaner quelques échos dans le journal La Lutte, dont nous ne pouvons que déplorer le laconisme en ce qui concerne les nouvelles à caractère vicinal.

LA LUTTE 4/7/1898

LE FUNICULAIRE

Le Funiculaire a fonctionné hier dans la journée avec une parfaite régularité.

Il y avait un monde fou qui attendait au débarcadère et les voitures montaient, toujours chargées, toujours combles.

C'est dire que l'animation n'a cessé de régner tout l'après-midi sur la Citadelle.

L'Hôtel a reçu de nombreuses personnes qui ont visité cet énorme établissement et qui en sont revenues absolument séduites.

LA LUTTE 10/7/1898

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 6 JUILLET

La Société des Vicinaux a demandé au Conseil Communal de Namur si la ville n'accepterait pas d'intervenir avec la commune de Wépion, pour une somme de 34.000 francs, à la place de Profondeville qui refuse, dans les frais du prolongement du vicinal de Wépion à Profondeville.

Renvoi aux commissions des Finances et des Travaux Publics.

LA LUTTE 22/7/1898

ACCIDENT DE TRAM

Hier vers 10 heures, avant le Pont de Jambes, le nommé A. Oger, cultivateur à Andoy conduisait un tombereau chargé de briques attelé de plusieurs chevaux, lorsqu'un de ceux-ci prit peur au coup de sifflet d'un tram et vint se jeter sur la locomotive qui passait à toute vapeur, remorquant un convoi de voyageurs.

Le conducteur fut projeté à terre. Quant au cheval, il fut trainé par la locomotive sur une dizaine de mètres et légèrement blessé.

Le chariot est quelque peu en capilotade, mais, chose étrange, M. Oger n'a pas une égratignure.

LA LUTTE 5/8/1898

INAUGURATION D'UN VICINAL

On vient de procéder à l'inauguration de la ligne vicinale Onoz-Fleurus, section de la ligne vicinale Namur-Onoz.

Un tram spécial, parti de Namur et garni de drapeaux tricolores a amené les invités à Onoz.

Le marquis de Beaufort, bourgmestre d'Onoz, a reçu les invités en son château où un banquet a été offert.

M. le baron de Montpellier, Gouverneur, M. de Burlet, Directeur Général de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, M. Ramaeckers, Directeur Général des Chemins de Fer de l'Etat, les autorités provinciales et communales, des administrateurs et ingénieurs de l'Etat et de la Société assistaient à ce banquet.

La partie officielle terminée, un tram spécial a conduit tout le monde à Baullet, puis à Fleurus, où une nouvelle réception a été organisée par le Gouverneur du Hainaut.

LA LUTTE 17/8/1898

L'EXTENSION DES VICINAUX

Toute la Belgique sera bientôt couverte de chemins de fer vicinaux.

A la fin du mois dernier, il y avait 1.570 kilomètres en exploitation, 206 kilomètres en construction, 164 kilomètres en projet mais déjà concédés et 1.656 kilomètres dont la concession est demandée ou déjà prise en considération.

LA LUTTE 6/12/1898

A PROPOS D'UN TRAM

Jusqu'ici, le bruit avait couru à tort ou à raison que le génie militaire français s'opposait dans l'intérêt de la défense nationale au raccordement du tram du Tremblois-Rocroy à celui de Bruyls-Couvin.

La question vient d'être définitivement tranchée, car un journal de Rocroi annonce que le Ministère de la Guerre de France a autorisé le raccordement à la voie belge sur les conclusions favorables d'une commission chargée d'en étudier les détails.

L'AMI DE L'ORDRE 12/1/1899

ACCIDENT DE TRAM ET DE VOITURE A LA PLANTE

Hier soir, la voiture de M. Beguin, louageur, revenait de La Plante quand elle rencontra le tram en face de la propriété de Cartier.

Le machiniste voyant que la voiture était trop près du tram donna un coup de sifflet. Le cheval eut peur, recula et lança le véhicule contre le tram.

La voiture fut réduite en morceaux et le conducteur, M. Beguin, renversé sans se faire de mal, heureusement.

Une lanterne du tram a été brisée. La police a ouvert une enquête.

L'AMI DE L'ORDRE 25/1/1899

CHEMIN DE FER VICINAL DE CHIMAY A CUL-DES-SARTS

Par arrêté royal du 16 janvier, la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est déclarée concessionnaire d'un chemin de fer de Chimay à Cul-des-Sarts.

L'Etat intervient pour 600.000 francs dans la formation du capital nominal afferent au prédit chemin de fer et se libérera au moyen de 90 annuités de 21.000 francs chacune.

Le délai d'exécution est fixé à deux ans à partir de la date du présent arrêté.

L'AMI DE L'ORDRE 26/2/1899

CHEMINS DE FER VICINAUX PRIX ET CONDITIONS DE TRANSPORTS

Le Moniteur publie l'arrêté suivant:

article 1: Les transports de céréales, graines, farines, tourteaux et son en wagons couverts et découverts par charges complètes de 5.000 kgs minimum ou payant pour ce prix, seront taxés sur les chemins de fer vicinaux Andenne-Eghezée, Samson-Andenne-Huy, Andenne-Sorée et Eghezée-St-Denis-Bovesse, au prix spécial de 7 centimes par tonne-kilomètre et de 50 centimes de frais fixes par tonne.

article 2: Sont exclus de cette mesure et devront par conséquent être taxés aux prix actuellement en vigueur les transport à effectuer:

- 1) entre les localités de la ligne de Saint-Denis-Bovesse-Eghezée d'une part et celles desservies par la grande ligne, au delà d'Andenne, d'autre part.
- 2) entre les localités des lignes vicinales d'Andenne-Sorée et de Samson-Andenne-Huy d'une part et celles desservies par la grande ligne au delà d'Eghezée d'autre part.

L'AMI DE L'ORDRE 27/2/1899

TRAM ELECTRIQUE

La Société Namur-Citadelle est en instance auprès de M. le Ministre des Travaux Publics pour obtenir l'autorisation d'établir un tram électrique partant de la gare pour aboutir au pied du funiculaire avec prolongement vers Salzinnes.

Le rapport du service des Ponts et Chaussées sur ce projet sera incessamment transmis à M. De Bruyn.

On annonce qu'il sera favorable à cette autorisation.

L'AMI DE L'ORDRE 4/3/1899

LE VICINAL DE NAMUR-FORVILLE

Au mois de juin 1898 était décrétée la ligne du chemin de fer vicinal Namur-Forville.

On nous a promis la construction de cette ligne pour l'automne 1899.

Nous voilà le 1er mars et l'adjudication n'a pas encore eu lieu.

Il serait cependant bien urgent de hâter la construction de cette ligne qui est attendue par tous avec la plus grande impatience.

L'AMI DE L'ORDRE 5/3/1899

A LA CITADELLE

La Société Namur-Citadelle hâte ses travaux de construction et appropriation.

On veut être prêt pour la fête de Pâques et remettre le funiculaire en activité pour cette date.

L'AMI DE L'ORDRE 7/3/1899

UN ACTE DE PROBITE

Vous plairait-il de relater, à titre d'exemple, un acte de haute probité qui vient d'être posé ce matin par un employé du tram vicinal de Saint-Gérard à Namur ?

Une jeune fille avait laissé tomber dans le tram son portemonnaie garni par hasard de quelques pièces d'or.

Avec une joyeuse surprise, elle est rentrée en possession de son petit trésor intact, grâce à M. Dachelet, chef piocheur (adjoint aux re-ceveurs du tram le dimanche) qui avait trouvé le portemonnaie après le départ du tram.

L'AMI DE L'ORDRE 21/3/1899

NOUVELLES LIGNES VICINALES DANS LA REGION DE PHILIPPEVILLE

Nous aurons d'abord le tram de Cul-des-Sarts à Chimay par l'Escalière, Riézes, Bourlers et Forges.

Cette ligne, d'une longueur de 12,1 km., coûtera 1.200.000 frs. L'Etat interviendra pour la moitié dans le capital, la province pour un quart et les communes intéressées ensemble pour un quart.

L'arrêté de concession qui a paru en janvier dernier, fixe le délai d'exécution à deux ans.

Nous aurons ensuite la ligne vicinale de Florennes à Dinant, soit une longueur de 23 km. Les capitaux sont souscrits et l'étude du projet est très avancée.

Enfin, la prolongation du tram de Nalines à Florennes est en voie de préparation. On procède actuellement aux études à ce sujet.

L'AMI DE L'ORDRE 18/4/1899

LE CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-FORVILLE

Nous apprenons que l'adjudication du chemin de fer vicinal de Namur à Forville aura lieu le 31 mai prochain.

Nous pourrions donc voir cette ligne presque finie pour cet été.

Voilà une bonne nouvelle qui sera favorablement accueillie à Namur et dans les campagnes que cette nouvelle ligne va desservir.

L'AMI DE L'ORDRE 22/4/1899

S.N.C.V. AVIS D'ADJUDICATION

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux fera procéder le mercredi 31 mai 1899, à 11 heures, en son local rue de la Science, 26, à Bruxelles à l'ouverture publique des soumissions pour l'entreprise de la construction et de l'exploitation du chemin de fer vicinal de Namur à Forville.

Les soumissions devront être adressées à M. le Directeur Général par lettre recommandée remise à la poste trois jours francs avant la date fixée pour l'adjudication.

Les intéressés pourront prendre connaissance des plans et cahier des charges au siège de la Société ou chez M. Bellefroid, ingénieur provincial à Jambes(Namur) à partir du 20 avril.

Le cahier des charges sera délivré au prix de 1 franc par exemplaire.

Le Directeur Général C. de Burlet.

L'AMI DE L'ORDRE 28/4/1899

CHEMIN DE FER VICINAL D'ANDENNE-EGHEZEE PRIX ET CONDITIONS DE TRANSPORTS

Le Moniteur de ce jour publie l'arrêté suivant:

Les prix minima de perception pour le transport de voyageurs sur le chemin de fer vicinal d'Andenne à Eghezée sont abaissés à 15 centimes et à 10 centimes respectivement pour la première et la deuxième classe.

Le présent arrêté sortira ses effets quinze jours après sa publication au Moniteur.

L'AMI DE L'ORDRE 6/5/1899

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-PERWEZ

Une réunion s'est tenue hier à 2 h. 1/2, au Gouvernement Provincial de Namur, sous la présidence de M. Thibaut, député permanent, à l'effet de hâter les études du projet de chemin de fer vicinal de Namur à Perwez.

Assistaient à la réunion MM de Burette, Directeur Général de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, Bellefroid, ingénieur, Frapier et Procès, conseillers provinciaux, Charlier et Villers, délégués de la Chambre de Commerce de Namur, les bourgmestres de Saint-Marc, Emynes, Villers-lez-Heest, Warisoulx, Dhuy, Liernu, Aische-en-Refail.

La commune de Saint-Servais, qui était représentée par un échevin, fait seule une irréductible opposition à la création du vicinal en question.

Quant aux autres communes intéressées, elles paraissent toutes disposées à se rallier au projet.

On espère pouvoir entreprendre bientôt les études de cette ligne.

L'AMI DE L'ORDRE 10/5/1899

LE PONT DE SAINTE-CROIX

Il y a dix mois que les travaux de construction du pont destiné au passage du vicinal au dessus du chemin de fer de l'Etat ont commencé, interrompant toute circulation dans le quartier.

Les habitants de la Sainte-Croix ont demandé que l'on mette fin à cette situation et espèrent qu'on fera droit dans les plus brefs délais à leurs légitimes réclamations.

L'AMI DE L'ORDRE 23/5/1899

BEAURAING UN NOUVEAU VICINAL

Par suite de la désaffectation de la Citadelle de Givet (France) la construction d'un chemin de fer vicinal de Beauraing à Givet est à la veille de se réaliser.

Le génie français n'aura plus à s'occuper de cette question par suite du déclassement des forts.

Le nouveau vicinal rendra les plus signalés services aux communes de Beauraing, Wancennes, Javingue-Sevry, Felenne, Winenne et Dion.

LE VICINAL MARLOIE-BASTOGNE-MARTELANGE

Les travaux de la section Marloie-Vieille Forge de la ligne du vicinal Marloie-Bastogne-Martelange vont prochainement commencer.

L'adjudication a eu lieu et l'offre la plus basse a été de 242.000 francs.

L'AMI DE L'ORDRE 6/6/1899

LE FUNICULAIRE

La Société Nouvelle Namur-Citadelle a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'à partir de ce jour le service du funiculaire commence à 7 heures du matin.

Dernier départ à 11 heures 1/2 du soir.

L'AMI DE L'ORDRE 12/6/1899

LE VICINAL NAMUR-SPY-ONNOZ

Le prolongement jusque Namur (Station Etat) de la ligne Namur-Spy-Onnoz est livré aujourd'hui à l'exploitation pour le service des voyageurs et des marchandises.

L'AMI DE L'ORDRE 23/6/1899

ACCIDENT DE TRAM A LA PLANTE

Aujourd'hui matin, le tram Wépion-Namur qui passe vers 7 heu-

res à La Plante a accroché un cheval attelé à un tombereau qui entrait dans une briquetterie.

Le timon du véhicule a été brisé et le cheval vilainement arrangé.

On croit que la pauvre bête n'en réchappera pas.

L'AMI DE L'ORDRE 24/6/1899

LA PLANTE

Voici des détails sur l'accident de tram que nous avons relaté hier:

Hier, vers 7 heures du matin, un cultivateur de Wépion, M. A. Legrand, conduisait un cheval attelé d'un tombereau et se disposait à entrer dans une briquetterie pour y charger des briques. Il se trouvait avec son attelage au milieu des rails lorsque le tram débouchant d'une courbe se montra à une quarantaine de mètres à peine, roulant à toute vapeur.

En présence du danger, Mr Legrand sauta hors de la voie au moment où la locomotive atteignait le tombereau et le cheval qu'elle lança à grande distance. Le véhicule et la bête furent effroyablement abîmés et il fallut abattre le cheval sur place.

La locomotive elle-même a subi de graves avaries et la secousse résultant du choc a produit parmi les voyageurs une panique bien compréhensible.

Une enquête est ouverte.

L'AMI DE L'ORDRE 29/6/1899

CHEMIN DE FER VICINAL DE NAMUR A FORVILLE EXTENSION A NAMUR

Un arrêté royal du 21 juin est ainsi conçu:

"La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux est autorisée à établir et à exploiter à titre de partie intégrante du chemin de fer vicinal de Namur à Forville les extensions sur le territoire de la ville de Namur, à proximité de la gare de cette ville, suivant les indications des plans approuvés par notre Ministre des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes sous la date de ce jour."

L'AMI DE L'ORDRE 5/7/1899

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR DU 4 JUILLET

Les Chemins de Fer Vicinaux nous rendent les plus grands services.

La longueur des concessions obtenues jusqu'à maintenant dans la province est de 145 km. 490.

Un arrêté du 19/5/1898 a accordé la concession de Namur à Forville qui aura un développement de 17 km. 600.

Les travaux effectués par l'Etat pour permettre l'établissement du prolongement de la ligne Namur-Spy-Onoz jusque la station de Namur sont terminés et la jonction de cette ligne avec la ligne Wépion-Namur-St-Gérard est opérée.

L'AMI DE L'ORDRE 11/7/1899

COUVIN UN VICINAL A TROIS RAILS

On sait qu'on va construire un chemin de fer vicinal de Couvin à Bruly et Petite Chapelle avec raccordement à celui de Chimay-Cul-des-Sarts et à celui de Rocroy au Tremblois.

Mais comme la voie française est à l'écartement de 80 centimètres et les voies belges à celui d'un mètre, on placera trois rails.

Ainsi on pourra expédier des marchandises de Couvin au Tremblois et vice-versa, sans opérer de transbordement.

L'AMI DE L'ORDRE 26/7/1899

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-FORVILLE

En réponse au vœu émis au Conseil Provincial, M. le Directeur Général de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux fait connaître que les instructions sont données pour la préparation immédiate des documents (cahier des charges, devis, etc.) nécessaires à la mise en adjudication des travaux de construction du chemin de fer vicinal Namur-Forville.

Cette adjudication, dit la dépêche, pourra vraisemblablement avoir lieu vers la fin du mois d'août prochain.

L'AMI DE L'ORDRE 29/7/1899

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 28 JUILLET

Les fréquents arrêts du funiculaire sont préjudiciables aux inté-

rêts tant de la ville que de la société elle-même.

Le collège a déjà présenté des observations à ce sujet et ces observations seront renouvelées avec insistance au nom du Conseil Communal.

L'AMI DE L'ORDRE 30/7/1899

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 28 JUILLET FUNICULAIRE DE NAMUR-CITADELLE

Intervention de M. Guesquiere: Puisque Namur-Citadelle s'adresse à la Ville chaque fois qu'il s'agit de sauvegarder ses intérêts, la Ville pourrait en retour lui demander d'avoir des égards pour le public et d'assurer de façon plus sérieuse le service du funiculaire. Il est arrivé souvent que des voyageurs qui se rendaient au funiculaire étaient tout étonnés de voir qu'il ne marchait pas.

Le Bourgmestre approuve et fait remarquer que si la ville de Namur a accordé la concession à la Société Namur-Citadelle, c'est non dans l'intérêt des actionnaires mais dans celui de la ville, et que cet intérêt exige la marche continue du funiculaire.

La Ville refera avec insistance les observations déjà faites et rappellera la Société Namur-Citadelle à tous ses devoirs.

L'AMI DE L'ORDRE 31/8/1899

CHEMIN DE FER VICINAL NAMUR-FORVILLE

C'est hier mercredi qu'a eu lieu à la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, 26, rue de la Loi à Bruxelles, l'adjudication des travaux de construction du chemin de fer vicinal Namur-Forville.

En voici les résultats: A. Nicodème et Fils à Montigny-sur-Sambre: 284.486 frs - Loyens à Liège: 286.940 frs - J.B. Watté à Appelterre: 309.910 frs.

L'AMI DE L'ORDRE 16/9/1899

PLUS DE PEUR QUE DE MAL

Un terrible accident a failli se produire jeudi après-midi en face de l'Ecole des Cadets à Namur.

Le tram de 5 h.17 à destination de Wépion arrivait à toute vapeur en même temps qu'un camion d'une blanchisseuse de la plaine St-Nicolas.

Effrayé par les coups de cornet du machiniste, le cheval se cabra et

resta sur place. Le tram se trouvait à ce moment à une distance de dix mètres à peine. Le mécanicien ne put pas stopper et le choc se produisit.

Le camion fut coupé en deux, mais les deux personnes qui se trouvaient dessus eurent le temps de sauter à terre et le cheval lui-même ne fut pas atteint.

Le tout se borne heureusement donc à des dégâts matériels.

L'AMI DE L'ORDRE 19/9/1899

LES TRAVAUX

On est en train de démolir les maisons expropriées en face de la gare aux marchandises pour l'élargissement du boulevard du Nord.

On achève les expropriations des maisons qui doivent disparaître suite à l'élargissement de la rue du Rempart.

On va commencer incessamment les travaux de construction du chemin de fer vicinal de Namur à Forville.

Le travail ne manquera pas aux ouvriers pendant la mauvaise saison qui commence.

L'AMI DE L'ORDRE 27/9/1899

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 26 SEPTEMBRE

M. l'échevin Golenvaux présente les projets de conventions à passer avec l'Etat et la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux relativement aux travaux d'élargissement du boulevard du Nord.

L'Etat alloue un subside de 50.000 frs et la S.N.C.V. un subside de 25.000 frs.

L'AMI DE L'ORDRE 28/9/1899

L'ACCIDENT DU BOULEVARD CAUCHY

L'accident survenu le 14 courant au boulevard Cauchy a été relaté inexactement dans l'articulet que nous avons publié.

Le camion n'a pas été coupé en deux, mais il a seulement eu les brancards cassés par le choc avec la locomotive.

C'est grâce à la promptitude avec laquelle le machiniste a arrêté son tram que l'accident n'a pas eu de graves conséquences pour les deux enfants chargés de la conduite du cheval et qui avaient commis l'imprudence de rester sur le camion pour passer près du tram.

L'AMI DE L'ORDRE 26/10/1899

LES VICINAUX DE ROCHEFORT-WELLIN-GRAIDE ET PALISEUL-POIX

Répondant aux questions de M. Heyne, M. Liebaert a signalé:

- 1) le prolongement de la ligne vicinale de Rochefort-Wellin est pris en considération, mais la demande de concession n'est pas encore parvenue à mon département.
- 2) le vicinal Paliseul-Poix sera mis en adjudication avant le mois de janvier prochain.

L'AMI DE L'ORDRE 7/11/1899

LES CHEMINS DE FER VICINAUX

Voici la situation de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux:

1.675 kilomètres sont en exploitation - 590 sont en construction ou sur le point de l'être.

Les lignes dont la concession est demandée atteindront 365 kilomètres.

Celles dont la prise en considération est accordée ou demandée représentent 1.288 kilomètres.

Donc, c'est la prospérité.

Et les communes desservies par ces lignes ne songent pas à se plaindre, tandis que celles qui ont l'espoir d'être desservies par un vicinal attendent avec impatience.

L'AMI DE L'ORDRE 13/11/1899

CONSEIL COMMUNAL DE NAMUR DU 17 NOVEMBRE

Le projet de service de trams-car de la Société Namur-Citadelle: l'enquête n'a donné lieu à aucune réclamation.

L'AMI DE L'ORDRE 22/11/1899

ACCIDENT EVITE

Ce matin, Mme P. de Salzennes, qui se trouvait sur le tram de Malonne arrivant à la Gare à 7 h. 1/2, descendit du tram alors que celui-ci était encore en marche.

L'imprudente voyageuse tomba, voulut se relever, mais retomba une nouvelle fois.

L'agent de police Baus, de service place de la Station, courut au secours de Mme P. qui était évanouie et que le tram allait écraser sans le dévouement de ce brave policier.

L'AMI DE L'ORDRE 8/12/1899

CHEMIN DE FER VICINAL DE BEAURAING A GIVET

A la dernière séance du conseil municipal de Givet, M. le Maire a soumis au conseil le tracé du raccordement de ce nouveau chemin de fer à la Gare de Givet.

Cette ligne est attendue avec impatience par les localités qu'elle est appelée à desservir.

L'AMI DE L'ORDRE 9/12/1899

WÉPION BROYE PAR LE TRAM A VAPEUR

Un affreux accident de tram s'est produit vendredi soir à Wépion.

Un nommé Hernoux, laitier, habitant à La Plante, a été tamponné par la locomotive d'un tram à vapeur. Il s'était arrêté dans un café longeant la voie du vicinal et avait laissé le cheval et la charrette sur le terrain opposé à la voie. Lorsqu'il entendit le sifflement de la locomotive, il sortit précipitamment du café pour aller se mettre à la tête de son cheval.

Le malheureux a été projeté sur la voie et le tram lui est passé sur le corps. Le machiniste, Arthur Namèche, parvint à arrêter très vite le tram, néanmoins la machine et la première voiture avaient déjà passé dessus.

Le corps affreusement mutilé du malheureux a été ramené à son domicile.

Cet accident a produit, tant en ville qu'à La Plante, où la victime était domiciliée, la plus pénible émotion.

L'AMI DE L'ORDRE 19/12/1899

LES CHEMINS DE FER VICINAUX DU SUD ET LEURS EXTENSIONS VERS LA FRANCE

Une conférence a eu lieu le 25 novembre entre une commission spéciale présidée par le Préfet des Ardennes et la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, dont le procès-verbal vient d'être définitivement approuvé.

Il est permis d'espérer que dans un avenir assez rapproché, la Société Nationale pourra réaliser le prolongement jusque Sedan de la ligne vicinale de Paliseul à Bouillon, créer la ligne Beaurain-Givet qui formera le prolongement de la ligne de Grupont à Wellin jusque Beauraing puis vers la France, et réaliser le chemin de fer vicinal de Gedinne-Membre vers Hautes Rivières et Monthermé d'une part et Nouzon d'autre part.

Cette information sera accueillie avec une grande faveur par les populations de la zone forestière des provinces de Namur et de Luxembourg.

L'AMI DE L'ORDRE 30/12/1899

TENTATIVE DE DERAILLEMENT

Avant-hier soir, de mauvais drôles demeurés inconnus ont tenté de faire dérailler le tram de Wépion à Namur.

Le tram de 6 heures venait de quitter La Pairelle quand le machiniste, grâce au feu vif des lanternes, aperçut sur la voie d'énormes pierres posées sur les rails dans l'intention bien évidente de faire dérailler le tram.

Il put stopper grâce à des efforts surhumains et évita ainsi une catastrophe, car le tram était bondé de voyageurs.
